

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°122 du 11 avril 2003



Bureau de dépôt: Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable:

Jeanne-Marie Oleffe

Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies

Prochain bulletin: le 13 juin 2003

BELGIQUE-BELGIE

1340 OTTIGNIES 1

P.R.	7	795
------	---	-----



B. ESTHETIENS

Une esthéticienne à votre service pour tous vos soins esthétiques.

Sur rdz-vs de 9 h. à 20 h.
Fermé mardi et mercredi après-midi.

Clos de Lassus, 1
1340 Ottignies (Petit-Ry)
Tél.+ fax : 010 41 26 88

Visage - corps - maquillage -
pédicure médicale - banc solaire



Maquillage permanent

Rue du Monument, 69

1340 Ottignies

Tél. 010 / 41 30 06

Fax 010 / 41 05 35

BOIS

Chez Decoux,
on vend du bois
depuis 1903

J'♥ LE BOIS

Négoce Spécialisé FNN



AV. DU
DOUAIRE, 66 -
010 43 97 11

Vêtements
enfants
2 à 18 ans

Cadeaux
de
naissance

Nouveau
et exclusif :
Timberland



Déjà
50% vendus

Disponibles en
2003 aux Jardins
du Douaire: appa-
tements (possibilité
garage et jardin).
Situation idéale, à
proximité des commerces
et du centre d'Ottignies.
Exposition sud.



Société Brabançonne
de Développement S.A.

Avenue du Douaire, 62- 1340 Ottignies
Tél.: 010 41 05 42 - Fax : 010 40 22 19



Crédit Agricole

TRÈS BANQUE. TRÈS NATURE.
à Ottignies



Plus de liberté d'action
Plus de service
Plus de rapidité
Et des taux à découvrir
absolument !

Av. du Douaire 31
1340 Ottignies

010/41.42.40 - 0477/58.02.87

www.credit-agricole.be

Email : agence.ottignies@creditagricole.be

BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Sommaire du n° 122 du 11 avril 2003

Editorial	3
Dossier: budget	5
Nouvelles de la Ville	10
Social	24
Police	29
Environnement	32
Culture	34
Sports	38
Loisirs	43
Tribune libre	46

Editeur responsable:
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information:
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 42 05 80 - Fax: 010 42 05 89

Publicité:
M. Wigny: 0478 306 591

Réalisation:
Editions Edific: 02 633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir
régulièrement le bulletin communal
peuvent en faire la demande au service
Citoyenneté/Information.*

Le bulletin communal est imprimé sur
papier recyclé. Nous entendons ainsi
oeuvrer à la protection de
l'environnement.

Pour le bulletin du 13 juin 2003,
dépôt des articles et des insertions
publicitaires avant le 12 mai.

**Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottler (France), Veszprem
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).**

Couverture : les Tambours de la Paix,
le 21 mars à Ottignies.

Chers concitoyens,

Il n'est jamais agréable, pour un échevin des Finances, de devoir annoncer une augmentation des impôts, et ce l'est d'autant moins que l'actuelle majorité s'était engagée, dans sa déclaration de politique générale du début de la mandature, à ne pas accroître le niveau de la fiscalité à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Malheureusement, à l'impossible nul n'est tenu, et c'est bien ce qui s'est passé lors de l'élaboration de ce budget de l'année 2003. Vous trouverez, dans le dossier qui y est consacré à l'intérieur de ce bulletin, les informations principales concernant l'évolution de nos recettes et de nos dépenses, qui vous permettront de mieux comprendre les raisons de cette majoration de la taxe additionnelle au précompte immobilier.

Sans reprendre tous les chiffres qui figurent dans ce dossier, je me contenterai de souligner ici les causes essentielles de nos difficultés, à savoir la stagnation de nos recettes et l'explosion de certaines de nos dépenses. Pour ces dernières, il s'agit bien évidemment de nos subventions à la zone de police et au CPAS qui augmentent respectivement de 13 et 15 %, soit d'environ 400.000 € chacune. Ce sont bien entendu des accroissements importants qui illustrent l'importance de nos charges dans ces secteurs. Vous devez savoir que, rien qu'entre 1996 et 2003, les coûts de la police ont quasiment doublé et que ceux de l'aide sociale se sont accrus de quelque 50 %, alors que les coûts de nos autres services n'augmentaient que d'environ 25 %.

Nous nous sommes dès lors trouvés, lors de la confection de ce budget, face à un déficit d'un million et demi d'euros, que nous avons d'abord essayé de combler en limitant de manière drastique une série de dépenses sans, bien entendu, toucher à l'essentiel. Les différentes mesures que nous avons prises, et qui sont détaillées dans le dossier, nous ont ainsi permis de récupérer près d'un million, mais ce n'était pas suffisant, de telle sorte que nous avons dû nous résoudre à augmenter légèrement la fiscalité.

En faisant passer les centimes additionnels au précompte immobilier de 1900 à 2100, la part communale dans l'impôt foncier s'accroît d'environ dix pour cent, mais le précompte total, incluant les parts régionale et provinciale, n'augmentera que d'un peu plus de six pour cent, outre l'indexation. Pour un revenu cadastral de deux mille euros, cela correspondra à une majoration de cinquante euros. Il faut cependant savoir que la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques reste fixée à 6 %, un taux nettement inférieur à la moyenne des communes wallonnes et même de celles du Brabant wallon. Il ne faut pas non plus oublier que, de 1990 à 1998, les centimes additionnels au précompte immobilier s'élevaient à 2200 et qu'ils ont été diminués au cours des années 1999 et 2000, à une époque où l'impact de la réforme des polices sur les finances communales était totalement inconnu.

Nous espérons évidemment tous que ce ne sera qu'un moment difficile à passer, que nos recettes continueront à croître au rythme de l'expansion de notre ville et que l'état fédéral tiendra enfin compte de nos spécificités pour remplir ses obligations en matière de réforme des polices. Nous sommes cependant déterminés, chers concitoyens, à continuer à vous offrir et à développer les services que vous êtes en droit d'attendre d'une administration communale moderne et dynamique.

Bien cordialement.



Jacques Lega
Echevin du
Budget et des
Finances

BRABIMO

Agence immobilière
Confiez-nous vos désirs et nous les réaliserons...
Ventes - Locations
Réalisation de projets immobiliers et lotissements
Syndics - Gestion - Expertises
BRABIMO, la certitude du bon choix...

Rue du Moulin, 7 à 1340 Ottignies
Tél.: 010 41 50 50 - Fax : 010 41 14 89
brabimail@brabimo.be



LA BOUTIQUE DU NETTOYAGE

C'est BO

Rue Fl. LETROYE 13/32 • 1300 WAVRE • Tél. : (010) 24.70.89
Lundi de 13h à 18h. Mardi au vendredi de 9h30 à 18h. Samedi de 9h à 13h
PARKING PRIVE A L'ARRIERE.

ETTORE
Outils de nettoyage
professionnel
des vitres et des sols

MOUILLEUR
GRATTOIR
RACLETTE
**MANCHE
TELESCOPIQUE**
ACCESSOIRES

Colombine

Lingerie - Corseterie - Balnéaire

3 + 1 GRATIS

Valable jusqu'au 15 mai 2003 sur les slips Certifit



Boulevard Martin, 32 - 1340 Ottignies - Tél. 010 41 49 30

POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets
Lambris
Portes
Chassis
Escaliers
Bois de jardin

Outils
Quincaillerie
Electricité
Droguerie
Serrurerie



RENARD

Av. des Métallurgistes, 5
1490 Court-St-Etienne
Tél: 010/616 104
Fax: 010/616 114

CPAS et police alourdissent le budget 2003

Inutile de le cacher : l'élaboration du budget 2003 a été difficile. Pour deux raisons au moins : la stagnation des recettes et l'augmentation des dépenses.

« La quote-part communale pour le CPAS grimpe nettement - plus 400.000 € par rapport au budget initial de l'an dernier - parce que l'aide sociale a explosé », explique l'échevin des Finances Jacques Lega. « Par ailleurs, l'impact de la réforme des polices sur les finances de notre ville est très lourd. »

Le graphique 1 montre l'évolution des coûts (différences entre dépenses et recettes), notamment de la police et de l'assistance sociale, entre 1996 et 2003.

Augmentation des dépenses

Les dépenses de l'aide sociale ont flambé. En cause, principalement : l'arrivée massive de personnes démunies, isolées et marginales, dans les petits studios et appartements de Louvain-la-Neuve relativement bon marché.

En ce qui concerne la police, Ottignies-Louvain-la-Neuve se trouve dans une réelle incertitude quant à l'impact de la réforme.

« Lors des négociations menées fin 2002 avec le Fédéral afin qu'il considère la dimension universitaire de notre ville, nous avons obtenu un supplément de 508.000 €. ... alors que nous demandions 669.000 € », commente le bourgmestre Jean-Luc

Roland. « Nous nous en sommes plutôt bien sortis : certaines zones n'ont obtenu que 50% de ce qu'elles demandaient. Il n'empêche : il restait un « manque à gagner » de 160.000 € pour 2002. »

Compte tenu de ce « trou » et de l'évolution des dépenses (adaptations barémiques, engagement de 4 nouveaux inspecteurs), la subvention communale à la zone de police augmente de 12,9% par rapport au budget initial de l'an dernier (près de 400.000 € de plus).

« Il y a d'autres augmentations auxquelles on n'échappe pas, comme les évolutions de carrière du personnel communal, non compensées par les départs à la pension », constate le bourgmestre.

Graphique 1 : évolution des coûts des principales fonctions entre 1996 et 2003 (en millions d'euros)

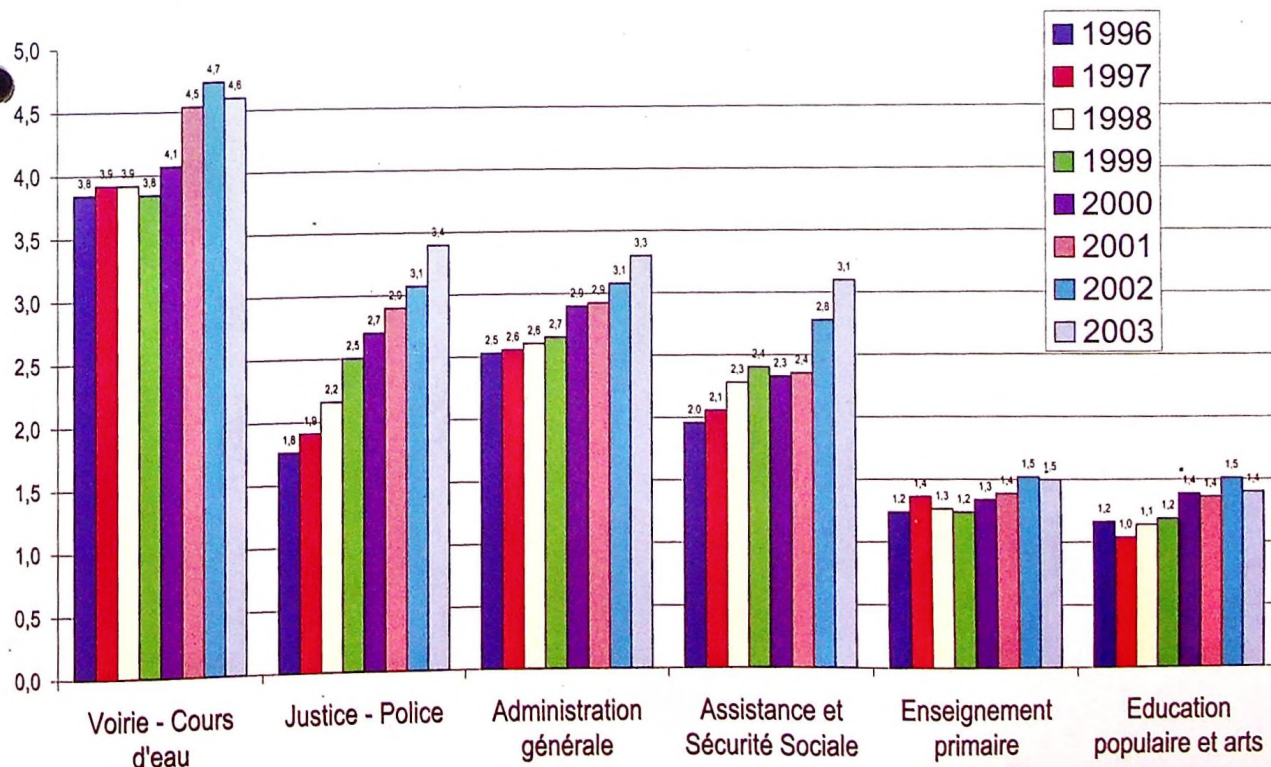


Tableau 1 : ventilation fonctionnelle des dépenses - budget initial 2003

FONCTION	%		
1. ENSEIGNEMENT	19,0%	+0,2%	18,8%
2. VOIRIE - COURS D'EAU	18,8%	-0,9%	19,7%
3. JUSTICE - POLICE	12,6%	+0,8%	11,8%
4. ADMINISTRATION GENERALE	12,5%	+0,5%	12,0%
5. ASSISTANCE ET SECURITE SOCIALE	11,9%	+1,1%	10,8%
6. EDUCATION POPULAIRE ET ARTS	7,5%	-0,8%	8,3%
7. DESINFECTION - NETTOYAGE - RESIDUS MENAGERS	3,3%	-0,4%	3,7%

Le tableau 1 présente la ventilation fonctionnelle des dépenses. Le service « voirie... » représente le second plus gros poste des dépenses, après l'enseignement. Mais la Ville reçoit de gros subsides pour l'enseignement... On voit aussi que

les dépenses pour la police et l'assistance sociale arrivent dans le top 5 du hit parade!

Stagnation des recettes

S'agissant des recettes, la Ville

déplore une diminution du Fonds des communes pour 2003 : 300.000 € en moins, par rapport à l'an dernier.

« Le calcul de notre dû est lié à la fiscalité. La baisse du taux du précompte immobilier (de 2000 à 1900 centimes additionnels) en l'an 2000, année d'élections, a eu une influence évidente », regrette l'échevin des Finances. « La diminution du Fonds des communes a été compensée l'an dernier par le plan Tonus de la Région wallonne... mais nous ne bénéficierons plus de cette compensation en 2003. »

Elle déplore aussi la stagnation des recettes liées au précompte immobilier (à centimes additionnels inchangés) et la faible augmentation de l'impôt des personnes physiques.

Le tableau 2 compare les budgets ordinaires initiaux des exercices

Tableau 2 : comparaison des budgets ordinaires initiaux 2001, 2002 et 2003 (en milliers d'euros)

	BUDGET INITIAL 2001 (1)	BUDGET INITIAL 2002 (2)	BUDGET INITIAL 2003 (3)	EVOLUTION (3) % (2)
Prestations	583	707	773	+9,4%
Transferts				
- Fonds des communes	4.073	4.630	4.323	-6,6%
- Précompte immobilier	5.386	5.962	6.606	+10,8%
- Impôt personnes physiques	5.062	5.583	5.756	+3,1%
- Automobiles	225	210	235	+12,0%
- Impôts communaux	2.184	2.168	2.397	+10,6%
- Autres recettes de transfert (dont remboursements)	5.291	5.464	5.791	+6,0%
(dont Communauté Française pour salaires)	486	504	512	+1,5%
	2.776	2.900	3.050	+5,2%
Dette	1.922	2.058	2.031	-1,3%
TOTAL RECETTES	24.726	26.782	27.912	+4,2%
Personnel (personnel hors police et enseignants)	12.252	10.493	10.959	+4,4%
	8.770	7.488	7.909	+5,6%
Fonctionnement (fonctionnement hors police)	4.769	4.477	4.300	-4,0%
	4.361	4.477	4.300	-4,0%
Transferts (dont subsides à la Zone de Police)	3.818	7.518	8.261	+9,9%
(dont subsides au Centre Culturel)	0	3.073	3.470	+12,9%
(dont subsides au Centre Sportif des Coquerées)	431	495	479	-3,3%
(dont subsides au CPAS)	107	108	106	-1,9%
	2.216	2.600	2.991	+15,0%
Dette	4.222	4.441	4.383	-1,3%
TOTAL DEPENSES	25.061	26.929	27.903	+3,6%
SOLDE	-335	-147	-991	

2001, 2002 et 2003. On y constate notamment la nette diminution du Fonds des communes, des recettes de dette... et l'évolution positive des autres recettes. Il faut noter qu'un maintien des centimes additionnels au précompte immobilier à 1900 aurait limité cette recette à 5.977 millions d'euros, soit à peu près le même montant qu'en 2002.

« Avant d'élaborer le budget 2003, nous nous trouvions devant un déficit d'1,5 millions d'euros à l'exercice propre... ce qui, sur un budget de 28 millions d'euros, représente plus de 5% ».

Réduire les dépenses

Il a donc fallu prendre des mesures et la majorité communale a décidé d'agir prioritairement sur les dépenses.

Du côté du personnel communal, il n'y aura pas de licenciements et les avantages (les tickets restaurant, par exemple) seront conservés, mais les postes devenus vacants suite à des départs à la pension seront gelés. Cela représente 7 postes, essentiellement au service des Travaux.

Deuxième mesure : les dépenses liées au fonctionnement des services seront limitées aux engagements de 2002.

Troisième mesure : une diminution de 20% des crédits dits « d'action » dans tous les domaines. Ces crédits, qui ne sont pas liés au fonctionnement des services, permettent de développer des actions spécifiques. Sans remettre en cause celles qui furent menées antérieurement, des efforts devaient être faits pour y limiter les dépenses.

Augmenter les recettes

Malheureusement, ces efforts seront insuffisants pour couvrir la totalité du

déficit. Le Collège a dès lors proposé d'accroître les recettes en augmentant les additionnels au précompte immobilier, de 1900 à 2100, ce qui correspond à un accroissement de 10,5%. La recette supplémentaire est estimée à un peu plus de 0,6 million d'euros.

« Il s'agit d'une augmentation raisonnable quand on sait que l'impôt des personnes physiques (IPP) s'élève à 6% alors que beaucoup de communes ont dépassé ce seuil. »

Pourquoi alors ne pas augmenter l'IPP plutôt que le précompte immobilier ?

« Parce que l'assiette du précompte immobilier est plus large que celle de l'IPP (grâce au nombre élevé de logements à Louvain-la-Neuve, aux entreprises du parc scientifique...), parce que le quotient fiscal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sera amélioré (ce qui entraînera une hausse du Fonds des communes dans deux ans) et enfin, parce que l'impact d'une hausse de l'IPP ne serait répercuté qu'en 2004 (déclaration d'impôt 2003) alors que l'augmentation du précompte a un effet immédiat sur les recettes. »

Et Jacques Lega d'ajouter : « Pour le citoyen de notre ville, une augmentation de 1% de l'IPP correspondrait en moyenne à un accroissement de 400 centimes au précompte immobilier... or l'augmentation n'est que de 200 centimes. Par ailleurs, il importe de se souvenir que le précompte immobilier est resté fixé à un taux de 2200 centimes additionnels entre 1990 et 1998. »

Mis à part la taxe sur les spectacles, qui touche essentiellement les cinémas UGC, les autres impôts communaux demeurent inchangés.

Les dépenses de la dette, c'est-à-dire

le remboursement des emprunts, restent assez stables, grâce aux taux d'intérêt très bas actuellement.

Investir quand même

Les efforts de réduction ne toucheront en rien à l'essentiel.

« En fait, on va essayer de faire aussi bien avec moins de moyens », rassure l'échevin des Finances.

Le total des investissements pour 2003 est de l'ordre de 8,2 millions d'euros. Les postes les plus importants sont :

- l'achat de matériel informatique, de téléphonie et de communication, dans le cadre du déménagement de l'administration au Cœur de Ville ;
- les aménagements de voiries (sécurité, trottoirs et pistes cyclables) ;
- les gros travaux d'égouttage (Grand-Rue à Céroux, rues Lambyhaie et Sténuit à Limelette) ;
- l'acquisition d'un nouveau camion balayeuse pour la propreté de la ville ;
- la phase 3 de l'aménagement de la Ferme du Biéreau ;
- l'aménagement du studio de TV Com dans les anciens bâtiments du service des Travaux, à Mousty ;
- le remplacement de l'éclairage public dans le quartier du Biéreau...

« Plusieurs postes sont très lourds pour notre budget. Ainsi, la rénovation de la Ferme du Biéreau. Mais nous l'attendons depuis tellement longtemps ! Nous avons 5 millions à financer par emprunts et nous allons rembourser 2,5 millions d'emprunts cette année. Cela signifie que, si tous les emprunts sont souscrits au cours de cet exercice, la dette augmentera de 2,5 millions d'euros. Mais ce ne sera probablement pas le cas. »

Et l'avenir ?

Jacques Lega et Jean-Luc Roland se montrent plutôt optimistes pour l'avenir, même si l'incertitude demeure à propos du coût de la zone de police. Il faudra renégocier en 2004 avec le nouveau gouvernement pour que celui-ci accepte de revoir la norme KUL qui prévoit un nombre de

policiers totalement insuffisant pour notre ville universitaire (67, alors que le cadre en prévoit 102).

« Les bénéfices pour la Ville de la construction du centre commercial Wilhelm & Co à Louvain-la-Neuve ne se feront pas sentir avant 2006. Et si les nouveaux lotissements nous apporteront de nouvelles recettes

fiscales, ils occasionneront aussi de nouvelles charges (écoles, crèches...) »

Optimistes malgré tout car la Ville fera de grosses économies quand les services seront rassemblés au Cœur de Ville. D'autre part, les dépenses pour le CPAS devraient se stabiliser.

L'aide sociale en hausse

Le budget 2003 du CPAS s'élève à 9.419.773 €, pour 8.063.835 € au budget initial 2002 (soit une augmentation de 17 %) mais 8.794.958 € au budget modifié fin 2002 (soit une augmentation de 7 %).

La quote-part communale augmente de 15 % : elle s'élève en 2003 à 2.990.715 € alors qu'elle était de 2.599.813 € pour le budget initial 2002 et de 2.960.618 € pour le budget 2002 modifié.

« Le budget 2003 reflète à la fois les nouvelles orientations de la politique du CPAS et les décisions des majorités antérieures », précise Roberto Fernandez, président du CPAS.

Orientations de la nouvelle majorité

Conformément aux engagements de l'@lliance citoyenne dans sa note de politique générale pour la mandature 2001-2007, diverses options ont été initiées. Signalons par exemple la création d'une politique de la consommation, avec la mise en place d'un service de médiation de dette, le lancement d'une guidance énergétique et budgétaire et le

lancement du crédit social. Pointons aussi la transformation du Créemploi en centre d'insertion et d'initiative d'économie sociale, la mise en œuvre d'une politique de communication (la création d'un site Internet, d'un guide administratif et d'un bulletin d'information), le développement d'une politique du logement (guidance logement, création de l'aide loyer non remboursable) et le développement d'une politique égalitaire en matière d'octroi de l'aide sociale.

Principaux axes budgétaires 2003

L'aide sociale et les RIS (Revenus d'Intégration Sociale, anciennement minimex) représentent une augmentation de 16,6 % par rapport au compte 2001, soit 3.650.280 €. Quelque 864 ménages bénéficient d'un revenu de remplacement via le CPAS en 2003 (681 ménages en ont bénéficié en 2001... et 351 en 1993).

Les autres aides sociales octroyées par le CPAS se ventilent comme suit : 196.760 € pour le logement au sens large, 135.500 € pour la santé, 185.000 € pour les frais de

vie quotidiens. Au total, 752.180 € (soit une augmentation de 43,2 % par rapport au compte 2001).

Le président du CPAS explique que l'augmentation de l'aide sociale résulte d'un travail d'octroi égalitaire en faveur des citoyens vivant en dessous du seuil de vie décente. La majorité a arrêté une grille d'octroi de l'aide sociale qui permet d'objectiver les dossiers (lire le BCO n°119 d'octobre 2002).

Le CPAS poursuit par ailleurs le développement de sa politique d'insertion socio-professionnelle, de sa politique de maintien à domicile et de sa politique de la petite enfance.

A ceux qui estiment que la part communale est trop élevée, Roberto Fernandez répond qu'une étude des finances du CPAS réalisée au début 2002 par l'ULB a montré un accroissement constant des dépenses au taux annuel moyen de 3,16 % pour une diminution des recettes de 0,63 %. Alors que cette étude préconisait pour 2002 une part communale de plus de 3 millions d'euros, la Ville l'a fixée à 2.960.618 €.



L'oro



Bijouterie - Joaillerie

Trouvez la différence chez un professionnel
de toute confiance à votre entière disposition...

*Elegance
is an attitude*



Votre bijouterie Grand'Place à Louvain-la-Neuve (place Agora 1) - 010/45 64 89

Bijoux en or 18 cts 750/000 et argent 925/000

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h30 à 18 h30, le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h30

Galerie St Hubert

En face de la gare - rue des Wallons, 8 - 1348 Louvain-la-Neuve

Harmony

Prêt-à-porter féminin
et accessoires
(originalité garantie)
Parfumerie
Institut de beauté
(Rochas, Thierry Mugler,
Boss, Kengo,...)



Lundi au samedi, 10 à 18 h.30
Tél. 010/45 42 69

TOTEM



Pauline B.

Prêt-à-porter féminin
Mariage & communion
Robes de soirée
Collection Pauline B.

010 45 49 37

MARCHE À VUE

La chaussure au féminin, élégante
et de détente, belle, classique et
confortable à un prix très étudié.

Stuart - Ragazzi - Karis -
Arche - Hirica - Jackson



Ouvert tous les jours de 10 h.30 à 18 h.30
Tél. 010/45 24 39

Réduction de

7,50 € (303 FB)

sur présentation de ce bon.

Valable jusqu'au 31/06/2003 sur tout achat
de la nouvelle collection de minimum 70 €.

Carnet familial

Naissances

Steyt, Malou	03/12
Deleersnijder, Ishan	03/12
Mobbott, Lindsay	06/12
Ndikumana, Alison	09/12
Lucas, Samuel	11/12
Sall, Amadou	11/12
Luhonge Leya, Audrey	13/12
Tixhon, Apolline	13/12
Mostafa, Mohammad	14/12
Salhi, Nour	14/12
Yavo, Janice	15/12
du Bus de Warnaffe, Naomi	16/12
Besure, Julien	17/12
Panneels, Nolan	17/12
Lardinois, Louis	20/12
Froment, Noah	20/12
Covillers, Manon	20/12
Mabuki Katani, Louissette	22/12
Mutombo Muamba, Yoann	23/12
El Fard, Mimoun	23/12
Van Walle, Charlier	23/12
Ntemere, Tharcisse	30/12
Crêvecoeur, Danyl	30/12
Cera, Ana	31/12
Badibengi, Neal	31/12
Et-Touil, Soumia	01/01
Sinzobakurana, Shaka	03/01
Vervaecke, Siva	03/01
Kongolo Temfo, Keren	03/01
Orban, Gil	07/01
Dekens, Alba	09/01
Crappe, Inès	11/01
Khleang-Piel, Isabelle	12/01
Crabbé, Jules	14/01
Nyinawakibibi, Pauline	14/01
Ortega, Emma	16/01
Denruyter, Maxime	16/01
Gennart, Timothée	19/01
Dalimier, Julie	20/01
Lacrosse, Audrey	23/01
de Waha-Baillonville, Gilles	23/01
Leroy, Natacha	23/01
Antoine, Mathieu	24/01
Pinchart, Yoann	25/01
Dawant, Myriam-Esther	28/01
Leroux, Théo	29/01
Taybi, Walid	29/01
Baufayt, Maud	31/01

Mariages

Genc, Ertan	
& Yildirim, Zillha	06/12
Ferret, Séverine	
& Bertholet, Yannick	06/12
Stellings, Marie-Françoise	
& Al Hamdan, Nour	07/12
Materne, Nancy	
& Kahveci, Afer	14/12
Quin, Jacques	
& Molenda, Marzena	20/12
Manil, Marie-Cécile	
& Parmentier, David	27/12
Godet, Hervé	
& Naranjo Hernandez, Adriana	28/12
Seghers, Lilianne	
& Van Bogaert, Eric	30/12
Aboutaher, Déborrah	
& Bouhaza, Chafic	04/01
Fierens, Olivier	
& Patigny, Vanessa	18/01
Afanou, André	
& Aguiar, Akpené	18/01

Décès

Maillet, Charles	01/12
Dessy, Daniel	02/12
Menchior, Hubertine	05/12
Focant, Fernand	08/12
Derasse, André	10/12
Hirsoil, Joséphine	17/12
Vranken, Maria	18/12
Lavendhomme, René	19/12
Clara, Auguste	20/12
Cluyse, Jean	23/12
Pairet, Arlette	23/12
Van Driessche, Pierre	23/12
Gérard, Germaine	24/12
Dandois, Simone	28/12
Devillez, Alphonse	29/12
Vandernoot, Jacques	29/12
Vanobbergen, Robert	29/12
Lebeau, Raymonde	30/12
Hulet, Laure	01/01
Schevenhals, Patrick	03/01

Debled, Suzanne	04/01
Jacqmin, Madeleine	05/01
Gillet, Germaine	05/01
Stacquet, Alphonsine	06/01
Renard, Fernand	06/01
Corin, Ghislain	06/01
Colson, Mariette	09/01
Isenborghs, Rita	09/01
Devillez, Jean	10/01
Meugens, Marthe	11/01
Legros, Marcel	12/01
Desmedt, Cédric	14/01
Gathot, Joseph	15/01
Laloux, Daniel	16/01
Blanchart, Lydie	16/01
Cousin, Jeanne	18/01
Daem, Marie	18/01
Musette, Jeanne	19/01
Lemaignen, Marie-Françoise	19/01
Huveners, René	20/01
Berthet, René	21/01
Vromman, Anna	23/01
Bultot, Willy	26/01
Van Waeyenberge, Albert	26/01
Marin, Fernande	28/01
d'Ursel, Bénédicte	29/01
Siongers, René	30/01
Melis, Jeanne	31/01
Bosmans, Francine	31/01
Kerremans, Carl	31/01

Avis aux chômeurs d'Ottignies

En raison du déménagement du service des Affaires Sociales, le pointage mensuel des chômeurs «cartes vertes» aura lieu, dès le mois de mai, au Centre pour l'Emploi (rue du Moulin, 9, à Ottignies).

Le pointage mensuel (des 3 et 26) des chômeurs «cartes bleues» aura lieu dans le Cœur de Ville (en face de l'hôtel de ville) à partir du mois de juin.

Renseignements : 010/42 05 80.

Echos du conseil communal

19 novembre

Réunis le 19 novembre, les conseillers communaux ont d'abord été invités à donner leur accord de principe pour la création du Conseil d'évaluation et de suivi du développement durable. La minorité s'est abstenue, regrettant que le Collège soit le seul à choisir les membres de ce Conseil.

La minorité s'est également abstenue quand il a été question de l'aménagement d'une traversée cycliste large et colorée au carrefour de la rue du Petit-Ry pour mieux sécuriser la fin de la piste cyclable de la rue du Roi Albert. Ce projet entre dans le cadre des crédits d'impulsion de la Région wallonne. Le jury chargé d'évaluer les projets a estimé que ceux de notre Ville étaient parmi les meilleurs. « *La solution idéale eut été de ne pas concevoir la rue du Roi Albert comme elle est aujourd'hui* », a déclaré le bourgmestre Jean-Luc Roland. « *Nous vous proposons une amélioration mais ce n'est pas le nirvana.* »

D'autres points ont suivi : l'égouttage et l'amélioration des rues Sténuît et Lambyhaie, la réfection de la voirie et le pavage d'une partie du Cours Marie d'Oignies actuellement en gravier, l'aménagement d'un bloc sanitaire et d'un réfectoire à l'école fondamentale de Limauges, l'installation d'une passerelle au-dessus du pavillon de chronométrage du CS Dyle, la pose de matériel de lutte contre l'incendie pour les nouveaux bâtiments de l'administration communale au Cœur de Ville, la sécurisation de l'hôtel de police, les travaux de rénovation de l'église de Rofessart, le remplacement du garde-corps des Fonts baptismaux de l'église de

Blocry, le règlement pour l'octroi des chèques taxis... ainsi que le 3^e appel public pour le renouvellement de la CCAT, auquel la minorité s'est opposée.

Après un débat houleux et une suspension de séance, les conseillers ont décidé - majorité contre opposition - d'introduire un recours en suspension auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme octroyé au promoteur ICC, sur la commune de Mont-Saint-Guibert, pour la construction d'un complexe de bureaux du côté du parc scientifique. Le Collège déplore de ne pas avoir été consulté alors que l'impact de ce projet en termes d'égouttage et d'accessibilité concerne aussi Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le Collège, qui avait d'abord proposé un recours en suspension et en annulation, a motivé son souhait de ne conserver que la suspension par le fait que des négociations venaient d'être entamées avec la commune de Mont-Saint-Guibert. « *Suivant le résultat de la négociation, nous verrons ce que nous faisons de ce recours* », a précisé le bourgmestre.

Les esprits se sont encore échauffés lors du débat relatif aux conditions de recrutement et de promotion au grade de secrétaire communal et de la décision de mettre un collaborateur à la disposition du bourgmestre (pour ce point, 15 «pour», 11 «contre» et une abstention).

Au conseiller Patrick Piret-Gérard qui lui demandait pourquoi on avait dénaturé le cadre rustique de la rue Hergé à Céroux, Jean-Luc Roland a

expliqué que la solution adoptée pour répondre au problème de l'affaissement des pavés en raison du charroi agricole n'avait pas été efficace. Une autre solution sera examinée.

En fin de séance, sur proposition de Patrick Piret-Gérard, les conseillers ont voté une motion relative à la sécurisation des principaux points noirs de la ville. Ils demandent à la Région wallonne de prévoir en priorité l'aménagement de ronds points aux carrefours N275 - Grand Rue à Céroux et Porte de Limelette... et de réaliser ou compléter, à brefs délais, des aménagements légers aux carrefours situés sur la N275, la N237-239, les boulevards Baudouin 1^{er}, de Lauzelle et du Sud. Cette motion sera adressée au ministre régional wallon de l'Équipement et des Travaux.



Le carrefour dangereux de la Porte de Limelette.

La séance publique s'est terminée par une intervention du conseiller Jacques Otlet dénonçant la censure du Collège sur la liberté d'expression des élus de la minorité dans la Tribune des élus du Bulletin communal. L'échevine de l'information Jeanne-Marie Oleffe lui a expliqué les raisons pour lesquelles ses textes n'avaient pas été publiés.

17 décembre

Innovation en introduction de ce conseil: le président du Conseil consultatif Environnement est invité à introduire le point consacré à une motion sur l'utilisation des OGM. Le conseiller Jacques Otlet s'insurge contre cette manière de faire, préférant réserver cette discussion au huis-clos des commissions techniques. Le bourgmestre Jean-Luc Roland, au contraire, estime que ce débat est un débat de fond, susceptible d'intéresser la population, que le conseil consultatif a examiné la motion présentée et que c'est valoriser le travail des conseils que de permettre à leurs représentants de venir en faire rapport publiquement. Ce qui fut fait et donna lieu à une très longue discussion où chacun campa sur ses positions. La motion fut finalement approuvée par 15 oui, 2 non et 10 abstentions. Il est loisible de la consulter sur le site de la ville.

L'aménagement de la zone verte avenue des Iris et avenue des Joncs, qui requière une modification des buttes existantes et d'importantes plantations, a été approuvé à la quasi unanimité (une seule abstention).

Dans le cadre de l'accueil extrascolaire, l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis présente un projet d'aménagement d'un verger, d'un terrain de jeu et d'une zone protégée, rue Haute, qui fait l'unanimité. Les 50.000 € qu'il coûtera sont pris en charge par la Région wallonne.

Le Plan Communal d'Aménagement (PCA) de Pinchart fait l'objet d'une approbation provisoire. Il respecte la typologie du lieu et la beauté du paysage, en y définissant 13 lots (et non 25 !). L'opposition estime que l'on aurait pu faire l'économie de la dépense d'un PCA, à quoi l'échevin

de l'Urbanisme Jacques Lega répond que c'est la seule façon de protéger efficacement ce lieu et le soustraire définitivement aux appétits de promoteurs.

Un texte de convention permet de conclure un bail de longue durée avec TV Com, qui pourra enfin envisager de quitter les locaux vétustes et exigus de la chaussée de La Croix pour s'installer, après la construction d'un studio, dans la villa de la mégisserie, rue de la Station (ancien service des Travaux). L'opposition trouve que c'est trop cher payé. La majorité, au contraire, trouve équitable le partage du coût entre la Province, TV Com et la Ville qui garde ainsi la présence d'une institution appréciée de beaucoup, à la naissance de laquelle elle a contribué et qui a toute sa place dans notre Pôle Culturel.



TV Com va quitter la chaussée de la Croix.

Les exigences des pompiers sont telles que les crèches ne pouvaient financièrement y faire face. Elles ont fait appel à l'aide de la Ville. L'échevine de la Petite Enfance Claude-Marie Vandergucht a donc proposé une subvention répartie en fonction des besoins de chacune d'elles.

L'échevin de la Culture Jean-Marie Heuse informe le conseil de l'organisation d'un spectacle son et

lumière à l'occasion du centenaire de Georges Simenon, le 19 avril, à 20 h 30, au Douaire.

A l'occasion de l'inauguration de la caravane destinée à entrer en contact avec les jeunes de la rue et à construire avec eux des projets sur Louvain-la-Neuve, l'opposition demande un bilan du contrat de prévention, ce à quoi Claude-Marie Vandergucht se plie de bonne grâce!

Jacques Otlet propose encore que la Ville intervienne dans les frais que les propriétaires ne pourraient assumer alors que les logements qu'ils offrent en location sont insalubres. L'échevine du Logement Jeanne-Marie Oleffe lui répond qu'il serait anormal que la Ville intervienne ainsi dans des propriétés privées et qu'elle dépense pour ce faire l'argent des Ottintois alors que des subventions et des aides sont prévues à d'autres niveaux de pouvoir. Un guichet du logement sera ouvert dans le courant de l'année pour informer tant les propriétaires que les locataires.

20 janvier

Le ministre wallon du Logement Michel Daerden a proposé un programme spécial d'investissement pour que les normes de salubrité soient respectées dans les logements sociaux. Les sociétés de logements sociaux - dans notre ville : Notre maison, l'Habitation moderne et le Home familial (ces deux dernières ayant fusionné il y a peu) - ont été invitées à établir un inventaire des travaux à réaliser dans leurs bâtiments (stabilité, étanchéité, sécurité...). Après le Collège, les conseillers communaux ont approuvé la liste des travaux (pour un montant total de 4,8 millions d'euros), à l'unanimité. Sur base des informations récoltées, le ministre

déterminera les moyens à mettre en œuvre et établira un programme pluriannuel d'investissements dont le calendrier s'étalera jusqu'en 2007.

L'opposition a voté contre la 2^e modification budgétaire au budget 2002 du CPAS, regrettant que ce point arrive aussi tard au conseil communal. Par ce geste, elle a aussi voulu marquer son désaccord sur la manière dont le CPAS fonctionne et celle dont son personnel est traité. L'échevin des Finances Jacques Lega a expliqué que, comme la Ville, le CPAS avait dû introduire sa dernière modification budgétaire avant le 15 octobre 2002. Entre ce moment et la fin de l'année, le CPAS semble avoir été confronté à une augmentation considérable des demandes d'aide.

En fin de séance, le conseiller Jacques Otlet a demandé un bilan du travail réalisé par les deux assistants sociaux recrutés il y a 6 mois dans le cadre du contrat de prévention. L'échevine de la Jeunesse Claude-Marie Vandergucht a détaillé ce travail: prises de contacts avec d'autres associations, formations et permanences dans une caravane mobile (sur la place de l'Université, à Souvain-la-Neuve). Le conseiller, pas convaincu, a déclaré que les assistants sociaux avaient autre chose à faire que « d'aménager une roulotte et attendre que des gens passent la porte de celle-ci pour discuter le coup ». D'autres conseillers de la

minorité ont estimé que la caravane serait plus utile à la gare d'Ottignies et que les assistants sociaux devraient étendre leurs permanences pendant la nuit. L'échevine leur a répondu que les assistants sociaux n'avaient pas été engagés pour faire le travail de la police... avant de promettre un nouveau bilan dans quelques mois.

Jacques Otlet est encore intervenu pour que le Collège, comme il l'a fait pour le squat de la N4, apporte son aide dans tous les cas où des logements sont déclarés insalubres et inhabitables par les inspecteurs de la Région wallonne. « Vous l'avez fait dans le cadre d'une situation ultra médiatisée, je demande que vous le fassiez pour le pauvre type qui ne bénéficie pas d'une telle publicité. » L'échevine du Logement Jeanne-Marie Oleffe a évoqué 11 enquêtes d'insalubrité sur 2 ans (dont une non fondée). Pour la plupart, des travaux ont été effectués ou sont en cours, notamment avec l'aide de la Région wallonne pour la réhabilitation des logements concernés. « Pourquoi puiser alors dans les deniers de la Ville ? » Elle a précisé que l'aide de la Ville aux habitants du squat de la N4 se limitait au don de quelques matériaux de réemploi.



Quatre Limelettois lauréats du travail.

Familiales d'Assubel qui, à la fin des années 90, a fusionné avec La Famille pour devenir Partena. Il fait actuellement de plus en plus de vérification de droits.

- Philippe Harmignies : il a débuté sa carrière en 1977 comme informaticien au service du Personnel d'Assubel. Il est maintenant correspondant informatique à la mutualité de Partena.
- Eric Vanackere : depuis 1997, il est ingénieur de vente chez Siemens, chargé d'activer les ventes de deux petits automates programmables.
- Patricia Merckx : depuis 1989, elle travaille dans le service « Caisse d'assurance sociale pour travailleurs indépendants » de la firme Securex.

Après la présentation du budget par l'échevin des Finances (lire notre dossier), les conseillers y vont chacun de leur commentaire. Ainsi, Valmy Féaux propose une comparaison intéressante de la fiscalité ottintoise et des moyennes nationale, wallonne et provinciale. Concernant les dépenses, par exemple : « Le personnel, en moyenne nationale de 44,4% du budget, est de 39% chez nous. Les transferts sont de 25,6% en Belgique, on y consacre 30% à Ottignies dont 12,4% pour la police (9,5% pour le pays) et 10,7% pour le CPAS (9% pour le pays). On consacre 3,5 millions d'euros à la police, soit 42% de la totalité des



L'antenne mobile de la cellule de développement communautaire.

25 février

Un conseil où il a été essentiellement question du budget.

Mais avant cela, le bourgmestre a remis un brevet de lauréat du travail à quatre Limelettois :

- Jean-Marie Delfosse : il a débuté sa carrière en 1977 à la Caisse d'Allocations

transferts... contre 34,25% en Wallonie. Les dépenses pour le CPAS représentent 36% de la totalité des transferts... contre 49% en Wallonie.» Le budget est finalement voté, majorité contre opposition.

A Louvain-la-Neuve, le quartier des Bruyères va pouvoir continuer son développement: un protocole d'accord vient d'être signé entre l'UCL et la Ville et l'on peut enfin approuver le tracé des voiries. Les négociations ont été longues car la Ville tenait à y réserver des espaces pour une crèche, des logements à loyers modérés, des espaces publics notamment pour le sport et pour les jeunes et suffisamment de parkings pour ne pas hypothéquer l'avenir. Des équilibres financiers devaient être obtenus en matière d'accessibilité. L'opposition s'est abstenue car elle estimait que la part de logements unifamiliaux était insuffisante, ce à quoi l'échevin de l'Urbanisme Jacques Lega a répondu que l'ensemble de ce lotissement est équilibré et qu'il serait imprudent de faire fi de l'actuelle pénurie de kots pour étudiants.

Le nouveau contrat programme du Centre culturel est approuvé. Il lie le Centre culturel et ses pouvoirs subsidiants pour 4 ans.

A la proposition de motion de l'opposition concernant "Tous en Bus", le bourgmestre Jean-Luc Roland répond que la plupart des demandes ont déjà été rencontrées, qu'il faut donc remanier ce texte et qu'il peut en proposer une version correspondant mieux à la réalité. De commun accord, ce point est reporté. Après avoir connu bien des péripéties, le renouvellement de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire est voté. Le président sortant, Pierre Choisez, est reconduit dans sa fonction. Sur 15 membres effectifs, il y a 8 hommes et 7 femmes, tous représentatifs d'une association, d'un quartier, d'une profession...

Marie, sur les traces d'Henriette

« On ne va pas vieux en se plaignant! »



Marie Wilquet est née à Limal en 1903.

Marie Wilquet a 100 ans depuis le 13 février. Et elle ne s'en plaint pas, bien au contraire ! Il faut dire qu'elle est soignée comme une reine par son fils Jean, chez qui elle réside depuis 8 ans, à Rixensart... bien que toujours domiciliée à Limelette, à la rue de l'Europe.

Née à Limal en 1903, au Trou du Woz, elle a épousé le Limelettois Fernand Buffin en 1923. Elle a travaillé comme gouvernante et dame de compagnie à Bruxelles, jusqu'à ses 80 ans (comme quoi, le travail maintient en forme!). Elle a deux fils, quatre petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Elle est veuve depuis 1965.

« On m'a dit que vous aviez un caractère bien trempé », s'est exclamée

l'échevine de l'Etat Civil Annie Galban, venue fêter la centenaire le 13 mars avec ses collègues du Collège. « Que vous aimez les chats et que vous avez beaucoup voyagé. »

Marie Wilquet a oublié les dates de ses excursions... on lui pardonne. Mais elle se souvient combien la Suisse et la Bulgarie étaient de beaux pays. Chaque jour, elle lit le journal, diverses revues... et n'aurait rien au monde manquerait pour rien au monde l'émission « Questions pour un champion ». Elle a la main verte et adore la pâtisserie.

Le Collège - au désespoir depuis le décès d'Henriette Roox-de Coster, la Néolouvaniste qu'il a suivi pendant presque 10 ans - est très fier que la commune compte à nouveau une centenaire parmi ses habitants. Pour la féliciter, le bourgmestre Jean-Luc Roland lui a remis une photo dédicacée du roi et de la reine. L'échevine Annie Galban, elle, lui a offert une liseuse qui lui tiendra chaud pendant ses lectures.

Le club des centenaires devrait s'agrandir à Ottignies-Louvain-la-Neuve en fin d'année...



La centenaire a épaté les échevines Claude-Marie Vandergucht et Annie Galban.

Deux célébrations des jubilés

Que d'anniversaires de mariage à fêter, cette année encore! Ils sont tellement nombreux que nous avons décidé d'organiser deux célébrations des jubilés! La première aura lieu le samedi 21 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire dans la première moitié de l'année; la seconde, le 11 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année. Voici les couples jubilaires:

65 ans de mariage

de Viron Henry et Marie de Romrée de Vichenet
Everaerts Joannes et Marcelle Robert
Dumont Valentin et Céline Dautel

60 ans de mariage

Banyingela Batupu Modeste et Monique Misenga Mulenga
Lecrivin Franz et Mariette Demarbre
Defroyennes Louis et Marthe Opsomer
Mortier Marcel et Anne Legrève
Perlot Felix et Antoinette Blanpain
Rotiers Lucien et Gabrielle Wilbaux
Hurez Willy et Léa Pierart
Guiot Maurice et Augusta Paye
Howart Jacques et Rose Crucq
Silos Gaston et Flore Colling
Vaulet Marcel et Paula Dejean
Clercq Alphonse et Aline Dumont

50 ans de mariage

Attanjaoui Allal et Fadma El Hamadani
Bentirhi Bouamama et Zahra Taybi
Haddadi Ahmed et Fatima Azaroual
Buscemi Calogero et Concetta Catanese
Balsat Jean et Maria Mortier
Poncin Albert et Mariette Toussaint
Verdoot André et Josette Krafft
Jacqmin Marcel et Anna Szyczak
Coq Georges et Eveline Vassart
Gillet Fernand et Denise Marchand
Mottet Roger et Renée Piette
Lourtie Michel et Jeanine Leroux
De Vleeschouwer Michel et Monique Gauthier
Vandekerkhove Pierre et Micheline Ridole
Boulangier René et Denise Lentz
Cogels José et Marie Terlinden
Jacques Raymond et Laurence De Naeyer
Van Achter René et Gretta Debieve
Bontemps Robert et Simonne Pirart
Cosse Jean et Ida Pinon
Steenis René et Anne Herber
Rolland Yves et Nelly De Ruyck
Petit Raymond et Irène Lalieu
Arnould Georges et Colette de Borchgrave d'Altena
Sansdrap André et Lucienne Schoonheydt
Grombeer Emile et Monique Bastians
Culot Antoine et Emma Ledocq

Coia Joseph et Philomène Minchella
Devos Maurice et Lucienne Durieau
Verheyden Félix et Camie Piraprez
Henschel Georges et Josiane Grade
Baudot Marcel et Rachelle Gomy
De Coster Emmanuel et Françoise Lourtie
Dejean Jean et Juliette Francé
Dauvin Jean et Jacqueline Despontin
Kozik Edouard et Léa Renquet
Bézy Fernand et Nicole Samuël
Pierre Marcel et Liliane Vanschoubrouck
Motin Pierre et Armande Sambrée
Herman Marcel et Monique Maes
Léonard Albert et Louisa Poncin
Folon Willy et Mariette Dumoulin
Léger André et Agnès Ledent
Panneels Paul et Jeannine Jaumain
Ciuro Vincenzo et Maria Buscemi
Folie Edgard et Fernande Noël
Leherte Willy et Léona François
Drappier Oscar et Huguette Adant
Rowart Joseph et Gertrude Schwieger
Jadin Jean et Jeanine Hallet
Suys Jean et Marie Dobbelaere
Adam Fernand et Lydie Segers
Laguesse Lucien et Raymonde Lemaire
Preumont Robert et Edith Luyten
Gaziaux Roger et Elise Duchene

Vous ne vous trouvez pas sur la liste alors que vous fêtez vos 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage? N'hésitez pas à prendre contact avec le service Population : 010/42 08 30.

Libération des Camps

Le 17 février, les autorités communales et les représentants des associations patriotiques ont déposé des fleurs devant le monument du roi Albert 1^{er}.

Par ailleurs, veuillez noter que la commémoration de la Libération des Camps aura lieu le dimanche 11 mai.

En voici le programme:

- 9 h 30: messe en mémoire des anciens combattants, à l'église du Centre;
- 10 h 15: dépôts de fleurs aux monuments aux morts;
- 11 h 30: réception à la Maison de la Citoyenneté.

La cérémonie à l'Escadron Brumagne (Limelette), elle, aura lieu le dimanche 25 mai.

Une page se tourne

Plus de 200 personnes se sont réunies le 21 février à la Ferme du Douaire pour remercier le secrétaire communal André Obsomer et lui souhaiter une joyeuse retraite : collègues (actuels et anciens) de l'administration communale, secrétaires communaux, conseillers communaux, échevins... et les six bourgmestres avec lesquels André Obsomer a travaillé : Yves du Monceau, Valmy Féaux, Anne André, Jacques Benthuy, Jacques Otlet et Jean-Luc Roland.

durée, mais aussi et surtout pour son intensité. Pour mesurer le chemin parcouru, qu'il me suffise de mentionner qu'il y a trente ans, la commune comptait 30 agents, policiers et enseignants compris. Aujourd'hui, on s'approche des 450.»

Et le bourgmestre de se lancer dans quelques savants calculs : « Sachant qu'il y a environ 10 séances du conseil communal par an et 50 réunions du collège, comptabilisant les documents sociaux, les PV, les

Sous des dehors débonnaires et souhaitant une relation «paternaliste» avec le personnel, André Obsomer savait mettre des limites tout en veillant à donner sa chance à chacun. Il était proche des agents, savait être attentif à leurs bonheurs comme à leurs malheurs. Ceci lui a valu d'être apprécié par tous.

André Obsomer a quitté la commune avec la ferme intention de rester observateur attentif à tout ce qui passe. Il nous l'a dit : il planche actuellement sur quelques textes qu'il soumettra aux lecteurs de la tribune libre du BCO...



« C'est une page d'histoire d'une trentaine d'années qui se tourne », a constaté Jean-Luc Roland avant de retracer brièvement la carrière du jeune retraité.

Après avoir été fonctionnaire à la Province du Brabant dès 1962, l'Etterbeekois rejoint l'administration d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en 1970, en tant que receveur communal. Il endosse la fonction de secrétaire communal en octobre 1981. De 1971 à 1992, il assume également la fonction de secrétaire du CPAS.

« Ce sont donc les deux fonctions principales de notre administration qu'André Obsomer aura assumées pendant plus de trente années. Un fameux bail, non seulement pour sa

rapports, les notes, les délibérations... on peut estimer à 400.000 le nombre de documents signés par le secrétaire en un peu plus de 20 ans !!! »

André Obsomer s'est vite investi dans sa commune d'adoption. Joueur de basket, il a demandé son transfert du club d'Etterbeek au Basket Club Ottignies avant d'y entraîner les jeunes et d'en devenir le secrétaire. On le retrouve également au Royal Ottignies Stimont comme dirigeant. C'est lui aussi qui met sur pied le support logistique du Centre de loisirs actifs (CLA), centre qui organise les plaines de vacances dans la commune. En 1991, il devient président de l'association des secrétaires communaux du Brabant wallon.

Visite de la Chambre et du Sénat

On vote le 18 mai prochain... savez-vous pourquoi ?

Le service Citoyenneté de la Ville organise une visite de la Chambre et du Sénat, à Bruxelles, le mercredi 30 avril. Le but est de sensibiliser les électeurs à l'importance du vote et au rôle des mandataires politiques. La visite sera commentée par messieurs Valmy Féaux et Jean Sondag, membres honoraires, le premier de la Chambre, le second du Sénat.

L'excursion s'adresse à toutes les personnes intéressées, âgées de 18 à 75 ans. Un car effectuera un ramassage en différents endroits de la ville. Le nombre de places est limité.

Inscription : 010/42 05 80.

Le projet de la mégisserie en Espagne

Les 14 et 15 février, le bourgmestre Jean-Luc Roland s'est rendu à Cordoue (Espagne) pour y présenter le projet de rénovation du site industriel de l'ancienne mégisserie Cordier.

La mégisserie, située à la rue de la Station, était cette industrie où l'on tannait autrefois les peaux de moutons et de chèvres pour la ganterie. Elle occupa jusqu'à 170 ouvriers avant 1914. Le terme « mégisserie » vient du nom « megis », bain de cendres et d'alun employé pour préparer les peaux en blanc. On utilisait là de nombreux produits, de plus en plus chimiques. Toute activité y cessa en 1950.

Ottignies-Louvain-la-Neuve et Tubize sont les seules villes belges à avoir été sélectionnées, avec 70 autres cités européennes, dans le cadre du programme international d'architecture Europan. Le projet de rénovation de la mégisserie a été présenté à Cordoue lors d'un exposé et d'une exposition, doublés d'un concours d'idées pour jeunes architectes venus de toute l'Europe, y compris de pays ne faisant pas partie des Quinze.

Le projet de la mégisserie participe de la volonté du Collège de revitaliser tout le centre-ville, de Mousty à la gare d'Ottignies, en lui rendant un caractère plus convivial. La zone concernée ici, au « sud du centre », s'inscrit dans un Plan communal d'aménagement (PCA). L'affectation à des logements est prévue aussi dans le Plan triennal du logement présenté récemment au conseil communal.



Fondée en 1874, la mégisserie a arrêté ses activités en 1950. Les bâtiments ont été occupés par la société Agricultura (grains), puis rachetés par la Ville qui y a installé son service des Travaux.



Le site de la mégisserie, bordé de la Dyle et de maisons, mérite une remise en valeur qui revitalisera l'ensemble du quartier.

Le site, occupé jusqu'il y a peu par le service des Travaux (il vient de déménager dans ses nouvelles installations de l'avenue de Veszprem), s'étend sur un hectare, au bord de la Dyle. Il s'agit d'une propriété communale que les autorités de la Ville ont l'intention de réaffecter à du logement essentiellement, mais aussi à des activités de réinsertion du CPAS. L'ASBL « Les Débrouillards » s'installera provisoirement là-bas également. La rivière sera remise en valeur après suppression des vieux hangars. Enfin, TV Com installera ses locaux administratifs dans la villa qui était occupée par les bureaux du service des Travaux. Un nouveau studio sera construit à l'arrière.

Découvrir les institutions européennes

Le service Citoyenneté de la Ville, en collaboration avec l'Info-point Europe, vous propose de découvrir les institutions européennes, le samedi 3 mai. Un bus gratuit partira de la gare d'Ottignies et fera également un arrêt à Louvain-la-Neuve. Le nombre de places est limité. Inscription : 010/42 05 80.

Les bureaux de tourisme

Le bureau de tourisme de Louvain-la-Neuve a rouvert ses portes en ses nouveaux locaux : Grand Place, 2-3. Le numéro de téléphone/fax est le 010/45 90 19.

Les coordonnées du bureau de tourisme d'Ottignies restent inchangées : av. des Combattants, 35. Téléphone : 010/41 34 71 ; fax : 010/41 83 11.

Abouissement de la concertation autour d'un projet de bureaux contesté

Permis délivré pour 30.000 m² de bureaux au parc scientifique sur le territoire de Mont-Saint-Guibert : après avoir obtenu suffisamment de garanties, Ottignies-Louvain-la-Neuve retire ses requêtes auprès du Conseil d'Etat.

En mai 2002, le ministre de l'Aménagement du territoire délivrait un permis d'urbanisme pour la construction d'une première tranche de 30.000 m² de bureaux sur le territoire de Mont-Saint-Guibert entre la N25 et la zone de parc scientifique située sur le territoire de notre Ville. Trois phases de 10.000 m² sont prévues, la première devant commencer en 2003.

Préoccupé par les retombées négatives potentielles de ce projet sur le territoire de notre Ville et n'ayant pas été informé de son contenu, le Collège des bourgmestre et échevins avait décidé d'introduire deux requêtes, en annulation et en suspension du permis octroyé, auprès du Conseil d'Etat. Dans l'état actuel des choses, l'égouttage de cet important projet devrait passer par le collecteur de Louvain-la-Neuve ce qui posait la question d'une surcharge éventuelle. Par ailleurs, se posait également la question de l'accès au chantier, par des voiries situées sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ainsi que l'accessibilité en voiture de toute cette zone une fois les bureaux réalisés. Il faut en effet savoir que Transitec, le bureau d'études chargé de notre Plan communal de mobilité, a mis en évidence une saturation du réseau routier pour

plusieurs accès à Louvain-la-Neuve, et en particulier le carrefour des N4 et N25.

Dès ce moment, plusieurs réunions de concertation eurent lieu, avec la commune de Mont-Saint-Guibert, avec le MET, avec l'IBW, ainsi qu'avec ICC, le promoteur bénéficiaire du permis. De ces concertations, plusieurs engagements ont été pris, notamment par ICC, qui ont conduit le Collège à annoncer, lors du Conseil communal du 17 décembre dernier, sa décision de retirer ses deux requêtes au Conseil d'Etat. Les principaux engagements pris au terme de cette négociation sont les suivants.

Dans la mesure où le trafic du chantier devra passer par des voiries communales sur notre territoire, ICC versera une caution bancaire de 100.000 €.

En outre, ICC s'est engagé à desservir son site par un système de navettes permettant la liaison avec la gare de Louvain-la-Neuve et éventuellement de Mont-Saint-Guibert. ICC précise notamment que *«des contacts seront pris avec le TEC et des sociétés privées afin d'organiser concrètement ces navettes (fréquences, horaires...)*. *Celles-ci pourront rentrer dans un cadre plus élargi et nous pensons à une collaboration éventuelle avec l'UCL et les communes intéressées. Cet engagement ne pourra être remis en cause sans l'accord des administrations communales de Mont-Saint-Guibert et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.* »

Enfin, pour sa part, l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) a confirmé officiellement que la solution

structurelle actuellement étudiée pour l'égouttage consiste en un égouttage passant par Profondval et aboutissant à une station d'épuration située en aval. Ce nouvel égouttage reprendrait les eaux usées de toute la partie sud-est du parc scientifique, située tant sur Mont-Saint-Guibert que sur Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il devrait, en principe, être réalisé pour 2005. Dans l'état actuel des choses, l'IBW nous a assuré que les stations de relevage existantes peuvent assumer les 30.000 m² de bureaux supplémentaires, sous réserve, toutefois de devoir renforcer par une pompe la station de relevage « Nissan ». En outre, le raccordement entre l'égouttage situé le long du futur chantier et la station de relevage « Nissan » vient d'être réalisé.

Le service Travaux a déménagé



Le service Travaux a déménagé !
Voici ses nouvelles coordonnées :

Av. de Veszprem, 5
1340 Ottignies.

Les numéros de contact n'ont pas changé : téléphone : 010 / 42 05 60;
fax : 010 / 42 05 79.

Ministre au Créemploi

Le 21 février, la ministre régionale de l'Emploi et de la Formation, Marie Arena, a visité le service d'insertion professionnelle «Créemploi» du CPAS.

Le CPAS est agréé par la Région wallonne comme «Entreprise de Formation par le Travail» (EFT) depuis 1998. L'EFT permet à une centaine de personnes peu qualifiées de se pré-former dans quatre secteurs d'activité : l'entretien de jardins, les travaux de finition de bâtiments, le repassage, le nettoyage et l'entretien de bureaux.

A côté de l'EFT, l'EFD (Emploi et Formation pour les Défavorisés) encadre, depuis 1997, des personnes plus qualifiées, mises au travail dans des services publics, des ASBL, éventuellement dans des entreprises privées.



La ministre Arena a visité le Créemploi : son service repassage et sa garderie «Les Petits Princes».



En 2001, 53 personnes ont bénéficié des services de l'EFT et de l'EFD. Ils étaient 60 en 2002. Le Créemploi en espère 75 pour cette année, qui va voir l'ouverture d'un nouveau projet d'économie solidaire. En effet, un 3^e outil a été agréé par la ministre Arena pour permettre aux stagiaires d'accéder à l'emploi de façon durable. Un subside de 37.190 € a été attribué pour développer un atelier de repassage professionnel et un taxi social, deux services qui seront accessibles à la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dès le 1^{er} mai prochain.

Deux autres projets devraient voir le jour en 2004 : un magasin de produits du terroir et du commerce équitable et une cafétéria-sandwicherie Bio.

Créemploi, av. des Technologies Nouvelles, 2, à 1341 Céroux-Mousty. 010/42 02 30.

Grève au CPAS

Les membres du personnel du CPAS sont descendus dans la rue de la Station en front commun syndical

(CGSP, CCSP, SLFP) pendant une heure, le 12 mars, pour dénoncer le malaise qui règne dans leur institution.



La réunion qui a suivi la grève - entre le bourgmestre Jean-Luc Roland, la présidente du CPAS faisant fonction Béatrice Evrard, le conseiller Jean-Marie Paquay et les organisations syndicales - a abouti à la proposition de



Le bourgmestre Jean-Luc Roland face à la presse.

créer notamment un comité de concertation spécifique au CPAS et d'effectuer un « état des lieux » de l'affectation du personnel.

Les nouveaux conseillers

Vous êtes nombreux - parents, enseignants - à avoir participé à la séance d'installation du nouveau conseil communal des enfants (CCE), le 29 janvier. Cette soirée fut l'occasion pour le Premier échevin Jacques Benthuis, président du CCE, de remercier les conseillers sortants pour leur très bon travail (on se souvient des dossiers "ramassage des déchets", "cyber local", "journée sportive inter-écoles"...). Tous ont reçu le livre de Daniel Pennac et Jacques Ferrandez "L'œil du loup" en guise de souvenir.



Voici la liste des conseillers 2003: Morgan Ancart (ARO Centre), Manon Dieu (ARO La Croix), Aline Gits et Thomas Michel (ARO Villas),

Clélia Debroux et Alison Neve (Ec. com. de Blocry), Alexandre Delvaux (Ec. com. de Lauzelle), Manon Wery et Phuong Anh Lagneau (Ec. com. des Coquerées), Loïc Lion (Ec. com. de Limauges), Mathilde Boquet et Sophie Moet (Ec. Notre-Dame), Fanny Moreau, Elodie Dehertogh et Adrien Stouffs (Ec. Saint-Pie X), Thomas Goubau et Perrine Baully (Ec. des Bruyères).

Nous espérons qu'ils accompliront leur tâche avec autant de plaisir et d'efficacité que leurs prédécesseurs.

Journal pour les enfants

Connaissez-vous la crosse canadienne ? Pourquoi la drogue ? Posséder un cheval, savez-vous ce que cela implique ?

Les élèves en 6^e primaire l'an dernier à l'école de Blocry ont rédigé une trentaine de textes dans le cadre du

projet du Conseil Communal des Enfants (CCE) « Un journal pour les enfants de la commune ». Ces textes ont été déposés sur le site du CCE.

Pour tout savoir ou presque sur l'Euro Space Center de Transinne, le procès d'Andras Pandy, les

requis... mais aussi pour découvrir des blagues désopilantes, apprendre à cuisiner et acquérir un lit à eau d'occasion, un petit surf s'impose ! Une seule adresse : <http://users.swing.be/cce.olln>

Bravo aux journalistes en herbe !

RER : on vous écoute

Début février, les Brabançons ont pu prendre connaissance des détails du projet de RER pour la ligne 161 Bruxelles-Louvain-la-Neuve. Ils ont ensuite eu 15 jours pour faire leurs remarques et proposer des alternatives à analyser dans l'étude d'incidences.

Le Collège des bourgmestre et échevins a totalisé 46 réactions émanant d'habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et d'associations de la commune, comme le Collège du Christ-Roi, l'Association des Habitants (AH), le Gracq, le Bois des Rêves, l'ASBL « Les Terres du RY angon »... et le Collège des bourgmestre et échevins lui-même.

Prochaine étape pour la consultation populaire : l'enquête publique. Elle devrait avoir lieu du 23 novembre au 23 décembre prochains. Nous vous en reparlerons.

En attendant, et jusqu'au 15 octobre, vous pouvez toujours vous renseigner :

- à la SNCB : 078 / 15 48 05 (numéro vert - aux heures d'ouverture des bureaux).

Uniquement pour des renseignements techniques. Exemple : emprise de la nouvelle assiette le long de ma propriété, selon quelles modalités serais-je exproprié, quand commenceront les travaux ?

- au bureau « Aménagement »,

chargé de réaliser l'étude d'incidences : 0498 / 16 02 16 (le jeudi de 8 à 12 h, sauf pendant les vacances de Pâques, les 1^{er} et 29 mai et du 15 juillet au 31 août). Pour vos commentaires, critiques, suggestions ou demandes de renseignements concernant les procédures, l'étude d'incidences... Vous pouvez apporter des informations importantes au bureau: lui signaler l'existence d'un comité dans votre quartier ou attirer son attention sur un élément à prendre en considération.

Vous pouvez aussi écrire au bureau « Aménagement » : Av. Louise, 379 (bte17) à 1050 Bruxelles.

Pour le développement durable, eux aussi

L'installation et la première réunion du Conseil d'évaluation et de suivi du développement durable - le «CESDD» a été créé à la fin de l'année dernière à l'initiative du Conseil communal - ont eu lieu le 18 février, à la Grange du Douaire.

Forte de ses 41 membres, cette assemblée présidée par le bourgmestre Jean-Luc Roland est appelée à accompagner l'élaboration du futur Plan communal de développement durable. Elle valorisera aussi des initiatives locales, qu'elles émanent de partenaires ou de services de la Ville, révélant des avancées dans ce domaine.

En prélude à cette première réunion, 22 nouveaux « partenaires » se sont engagés dans le processus en signant la charte proposée par la Ville,

rejoignant ainsi les 99 premiers signataires (voir la liste parue dans le Bulletin communal n° 121 de février 2003).

Ces nouveaux « partenaires » sont :

- Aula Magna S.A.,
- Xylowatt S.A.,
- Complexe sportif de Blocry,
- Vélo Club d'Ottignies,
- ASBL La Salonga,
- Groupement européen CEED (Consortium Europe pour un Environnement durable),
- Centre pédiatrique Clairs Vallons,
- le CARI (Centre apicole de recherches et d'informations),
- ASBL Energie 2030 Roman Pays,
- ASBL Truc à Troc,
- ASBL Héraclite,
- Reliance Placet,
- Tout en soie,
- Les chorales Petits Poucets, La Ribambelle, Horizon, la Saltarelle,

- M.C. Square S.A.,
- TCO Service (Traiteur Collard),
- CIEP - MOC (Mouvement ouvrier chrétien),
- Cambio (car-sharing),
- Agecob (Association des médecins généralistes d'Ottignies-LLN, Court-Saint-Etienne et Bousval),
- CSC (Confédération des syndicats chrétiens),
- Centre culturel musulman de Louvain-la-Neuve,
- Carrodecor & Gestion SPRL.

Toute personne morale établie sur le territoire de la Ville peut encore rejoindre la démarche en se faisant connaître au cabinet du bourgmestre (010 / 43 78 02) où le texte de la charte peut être obtenu sur simple demande. Ce même texte se trouve également sur le site internet de la Ville : www.olln.be

La circulation dans le centre

L'accroissement du trafic, les problèmes de parking et la mobilité ont été les principaux sujets abordés par les quelque cent personnes qui ont assisté à la rencontre citoyenne organisée le 21 février à la Ferme du Douaire.

En introduction, Etienne Gilot, membre du Cercle d'Histoire, a retracé le passé d'Ottignies. Les archives les plus anciennes (1197) témoignent déjà du tracé de l'avenue des Combattants là où elle se trouve aujourd'hui.

Jacques Lega, échevin de l'Urbanisme, a présenté les grands chantiers en cours et les perspectives de développement dans le centre d'Ottignies : le Cœur de Ville, les Jardins du Douaire, la construction d'un immeuble à

l'angle des rues du Monument et du Pont de la Dyle.

Concilier le développement du centre d'Ottignies avec la fluidité du trafic est l'un des enjeux majeurs du futur plan communal de mobilité dont les propositions concrètes seront soumises à enquête publique du 14 avril au 14 mai. Parmi les propositions : la mise en zone 30 de certains tronçons, la création de voies réservées aux bus, l'élargissement des trottoirs... pour ralentir le trafic et inciter davantage de navetteurs à renoncer à leur voiture pour gagner la gare.

Car le développement du centre et l'arrivée du RER accroîtront encore le nombre de véhicules en stationnement dans certains quartiers. A propos du boulevard

Martin, le bourgmestre a expliqué que le Collège envisageait d'y rétrécir la voirie, d'y élargir les trottoirs et de permettre la circulation des cyclistes à contresens, mais qu'il fallait trouver des solutions plus globales : réalisation d'un parking de plus de 300 places le long de l'avenue des Droits de l'Homme, instauration d'un parking payant dans la zone Cœur de Ville et d'un système de vignette de stationnement pour les habitants de certains quartiers.

Une habitante a aussi regretté l'absence de parc public et plaine de jeux pour enfants dans le centre. L'échevine de la Jeunesse Claude-Marie Vandergucht lui a répondu que le Collège espérait pouvoir prévoir cela sur le site de l'ancienne mégisserie et dans la prairie Orban.

Une solution pour TV Com

TV Com, la télévision régionale du Brabant wallon, restera à Ottignies-Louvain-la-Neuve... enfin dans des locaux décents. Les équipes de la station se plaignaient depuis des années de conditions de travail indignes dans des locaux inadaptés à leur job (au n° 7 de la chaussée de La Croix).

Les négociations menées jusque fin 2002 ont permis de débloquer cet ancien dossier : la Ville a dégagé un

accord financier favorable, accepté tant par la Province que par TV Com, qui permettra de construire un studio moderne sur le site de l'ancienne mégisserie, à Mousty (lire en page 17). La Ville ne vend pas le bâtiment mais le met à disposition par un bail emphytéotique. L'arrivée de TV Com sera le premier pas de création d'une vie sociale nouvelle sur ce site, dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, entre la gare et Mousty.

Deux chefs de division

Depuis le 1^{er} janvier 2003, l'administration communale compte deux chefs de division parmi son personnel : José Maréchal et Pierre Ponthière. Généralement, les chefs de division chapeautent plusieurs services communaux. A Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Collège des

bourgmestre et échevins a souhaité que les deux chefs de division travaillent de manière transversale sur l'ensemble des services. José Maréchal sera responsable d'y favoriser la mise en œuvre d'actions de développement durable tandis que Pierre Ponthière assurera l'émergence de la qualité totale.

En cas de catastrophe

Tout le monde a encore en mémoire le drame ferroviaire de Pécrot. Cet événement tragique a mis en lumière l'impérieuse nécessité de coordonner les secours. Quand la catastrophe est d'une ampleur maîtrisable par les moyens locaux, elle est gérée à l'échelon communal sous la responsabilité du bourgmestre, dans le cadre d'un Plan d'urgence et d'intervention communal (PGUIC). Un tel plan est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2003 à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Organisant le travail des intervenants, il a été lancé par le commissaire Jean de Stexhe, qui en est le coordinateur.

Ce n'est pas pour autant qu'il s'agit d'une affaire de police uniquement: de nombreux services communaux ont leur part de responsabilité. Plusieurs réunions de travail ont déjà été programmées pour affiner les informations et les chaînes d'intervention prévues dans le PGUIC.

A noter que lorsque les moyens locaux ne peuvent plus suffire, on déclenche une phase provinciale du plan, et au besoin, la phase nationale. Espérons en tout cas ne jamais devoir mettre en œuvre ce plan sur le territoire de la Ville ! Mais il vaut mieux prévenir...

Plan communal de mobilité

Trois bureaux d'études (Transitec, Creat, Eo) ont été chargés, par la Ville et la Région wallonne, d'établir un Plan Communal de Mobilité (PCM) pour Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Concrètement, les bureaux doivent émettre des propositions en vue de maîtriser le trafic automobile, favoriser les modes doux, développer l'offre de transports en commun dont le RER, assurer des itinéraires piétons et cyclistes, gérer au mieux les emplacements de stationnement...

Les phases 1 et 2 du PCM (diagnostic et objectifs) ont été soumises à la population en octobre 2002. La consultation sur les propositions émises par les bureaux d'études, présentées à la population le 8 avril au Centre culturel d'Ottignies, aura lieu du 14 avril au 14 mai. Les habitants pourront consulter le rapport sur support papier à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve (Grand Place) et au service Information-Participation-Citoyenneté d'Ottignies (Bd Martin, 7); ils pourront aussi télécharger le rapport de synthèse à partir du site internet www.olln.be ; ils pourront encore acquérir un cd-rom au prix coûtant.

Renseignements :
010/43 78 02.



*L'Année
Dernière*

Seconde main et neuf
Vêtements de caractère et
accessoires
Vêtements et chapeaux de
cérémonie
Bijoux - cadeaux



Rue de Franquennes, 14 - 1340 Ottignies - Tél. 010 40 28 23

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



**Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau**

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

Eric Massart

**Peinture - décoration
Revêtements sols et murs
intérieurs et extérieurs
Travail réalisé par le
patron.**



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07



c'est magique

**Objets de
décoration
Articles
cadeaux**



Importation
directe
d'artisanat
de Bali
(Indonésie)

**Bon
-10%**
jusque
30-06-2003

Av. Reine
Astrid, 20
1340 Ottignies
Tél.:
010 41 91 03

Un crédit ? Comment vous le proposer si vous ne le demandez pas ?

Passez nous voir. Nous vous écouterons et chercherons ensemble la solution optimale pour vous. Vous pouvez compter sur un crédit* facile et discret, avec un plan de remboursement adapté spécialement à vos besoins. Et nous vous répondons immédiatement.

Appelez-nous au **010/41.63.29**

* Prêt à tempérament. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et accord mutuel.

A member of citigroup

citibank

**Citibank Ottignies - Avenue des Combattants 97, 1340 Ottignies
Tél : 010/41.63.29 • Fax : 010/41.57.63
SPRLU Anne Feuillen - Anne Feuillen, Agent délégué**

Ristournes communales : eau - électricité

Ristournes familles nombreuses

Ristournes sur l'eau

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférent à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date, à la gratuité de :

- 12 m³ avec 3 enfants,
- 16 m³ avec 4 enfants,
- 20 m³ avec 5 enfants,
- 24 m³ avec 6 enfants,
- 28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuits seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année.

Les ressources maximales prises en considération pour l'octroi de cet avantage sont

- pour 3 enfants à charge
38.069,06 € nets imposables
- pour 4 enfants à charge
41.787,46 €
- pour 5 enfants à charge
45.505,86 €
- pour 6 enfants à charge
48.554,94 €
- pour 7 enfants à charge
et plus 52.942,67 €

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2002 - revenus 2001.
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans,
- 3) attestation pour les enfants handicapés à 66 % au moins,
- 4) une copie de la dernière facture d'eau

Ristournes revenus modestes

Ristournes sur l'eau et l'électricité

Pour l'année 2003, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,- € sur la consommation d'eau et 31,- € sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes, celle dont :

- soit le chef de ménage bénéficie du statut VIPO prévu par la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité ou d'un statut analogue.
- soit le total des revenus de ses membres n'excède pas la somme de 12.482,92 €, augmentée de 2.310,92 € par personne à charge.
- de plus, pour les propriétaires, le revenu cadastral non indexé afférent à l'habitation (unique bien) dans laquelle ils sont domiciliés ne doit pas dépasser 1.000 €.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) attestation de la mutuelle prouvant le statut VIPO.
- 2) le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2002 - revenus 2001, ou une preuve des ressources si le chef de ménage n'est pas imposable.
- 3) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans,
- 4) une copie de la dernière facture d'électricité.

Remarques importantes

Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque.

Pour être valable, la déclaration certifiée sur l'honneur par le chef de famille, doit parvenir complète à l'administration communale pour le 31 mai 2003 au plus tard.

Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.

**DERNIÈRE
MINUTE**

Vote par procuration

En vue des prochaines élections législatives qui se dérouleront le 18 mai, les personnes désirant voter par procuration doivent impérativement retirer le formulaire adéquat au service Etat civil (av. des Combattants, 40, à Ottignies).

Renseignements : 010/ 42 08 30.

Déménagements

Plusieurs services de la Ville déménageront au n°2 de l'espace "Coeur de Ville" (en face de l'hôtel de ville) en mai et en juin. Pour ne pas vous déplacer inutilement, veuillez téléphoner au 010/ 43 78 11. On vous précisera si le service où vous devez vous rendre a déjà déménagé.

Merci de laisser le formulaire entier

DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION D'EAU-
D'ELECTRICITE – REVENUS MODESTES –FAMILLES NOMBREUSES –
ANNEE 2003 –

A renvoyer avant le **31 mai 2003** à l'Administration communale, 35, avenue des Combattants - 1340 Ottignies **Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération**

Demandeur : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) le Numéro National
Rue N° Bte
Code postal

A compléter **par les personnes à statut VIPO pour la ristourne**
EAU – ELECTRICITE

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le....., je soussigné(e) déclare sur l'honneur bénéficier au moment de la présente demande du statut VIPO prévu par la loi du 9 août 1963 ou d'un statut analogue. Mon ménage est composé de..... personne(s)

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE ATTESTATION DE VOTRE MUTUELLE PROUVANT VOTRE STATUT VIPO.
- 2) JOINDRE UN AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE IMPOSITION 2002 REV. 2001 OU UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR QUE VOUS N'ETES PAS IMPOSABLE
- 3) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
- 4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE

A compléter **par les personnes à revenus modestes pour la ristourne**
EAU – ELECTRICITE

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le....., je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus bruts cumulés de tous les membres de mon ménage ne dépassent pas 12.237,88 € augmentés de 2.265,55 € par personne à charge.

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE – IMPOSITION 2002 – REV. 2001 OU UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR QUE VOUS N'ETES PAS IMPOSABLE
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
- 3) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE

A compléter **par les familles nombreuses pour la ristourne**
EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le..... je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessus font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant(s) handicapé(s) de + de 66 %
1.....			Oui/Non
2.....			Oui/Non
3.....			Oui/Non
4.....			Oui/Non
5.....			Oui/Non
6.....			Oui/Non
7 et plus.....			Oui/Non

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE – IMPOSITION 2002 – REV. 2001
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS + DE 18 ANS
- 3) COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU

Le don de sang

Vous avez déjà pensé à donner votre sang mais quelque chose vous retient... L'équipe du don de sang de la clinique Saint-Pierre répond à vos questions...

1. Est-ce que ça fait mal ?

C'est l'équivalent d'une prise de sang.

2. Faut-il être à jeûn ?

Non, il faut manger normalement avant un don de sang.

3. Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé ayant entre 18 et 65 ans, moyennant un examen médical.

4. Y a-t-il risque de contamination pour le donneur ou pour le receveur

-risques pour le donneur ?

Le donneur ne risque aucune contamination : le matériel est à usage unique. Les aiguilles qui servent à prélever la poche sont stériles et jetées après le don. Le transfusé recevra le contenu de la poche via une nouvelle aiguille stérile à usage unique qui sera jetée après utilisation.

-risques pour le receveur ?

Ce qui fait le plus peur dans la transfusion, c'est la transmission d'une maladie grave. C'est pourquoi nous sélectionnons nos donneurs au moyen d'un questionnaire médical, et nous procédons à des analyses biologiques sur chaque poche.

En cas de doute à propos du questionnaire ou d'une analyse douteuse, nous préférons postposer un don ou écarter la poche.

5. En pratique, comment se passe le don ?

La personne qui souhaite donner se présente dans un centre de transfusion et répond à un questionnaire médical. En fonction

de ce questionnaire et des analyses des dons précédents, le médecin décide si la personne est apte à donner. Sa candidature acceptée, le candidat donneur se dirige dans la salle de prélèvement.

6. Combien de temps ça dure ?

Pour un premier don, il faut compter entre 20 et 30 minutes. En routine le don prend une quinzaine de minutes. Le temps passé dans la file d'attente lors des heures d'affluence n'est évidemment pas retenu dans ce timing.

7. Une fois qu'on a commencé à donner, y a-t-il une obligation de continuer ?

Aucune obligation, le don est bénévole. Si le donneur se sent bien, il vient donner. En pratique, on peut donner 4 fois par an avec un minimum de deux mois entre 2 dons.

8. Quand ne peut-on pas donner ?

Les contre-indications au don de sang sont trop nombreuses pour être toutes énumérées. Les plus fréquemment rencontrées sont

-l'anémie

-l'infection avec prise d'antibiotiques

-une endoscopie ou intervention chirurgicale

-un voyage sous les tropiques

-un changement de partenaire

-la prise de certains médicaments

Les contre-indications sont strictes dans le but de garantir la qualité du sang prélevé.

9. L'anonymat du donneur est-il respecté ?

Bien sûr. Aucune donnée personnelle n'apparaît sur la poche de sang.

10. Quels sont les besoins en sang ?

Les besoins fluctuent en fonction des demandes.

Quelques exemples de chiffres :

- poches récoltées à Ottignies, Cliniques et collectes mobiles :

1748 en 2002

1642 en 2001

2152 en 2000

1469 en 1999

Les besoins en sang de la Clinique Saint Pierre sont estimés à plus ou moins 400 poches par mois.

A une plus large échelle :

- poches de sang distribuées aux hôpitaux sur l'ensemble du territoire Nationale 4

47 104 en 2002

46 530 en 2001

47 086 en 2000

- poches de sang collectées sur l'ensemble du territoire Nationale 4

51 600 en 2002

49 854 en 2001

53 724 en 2000

11. Et les jeunes ?

Ils donnent. Il suffit de se rendre dans une collecte organisée dans une école, université, caserne pour s'en rendre compte...

La fidélisation est plus difficile : ils voyagent plus, changent plus souvent de partenaires, sont très fatigués et ne peuvent donner en période d'examens, mais ils donnent !

D' Valérie Selosse, attachée au Centre de prélèvement d'Ottignies Nationale 4.

SOS familles d'accueil

L'Accueil Familial d'Urgence, service agréé par la Communauté française et basé à Wavre, a pour objet d'apporter une aide spécialisée aux jeunes du Brabant wallon et de Bruxelles pour lesquels il n'est momentanément pas possible ou souhaitable de rester dans leur milieu de vie naturel. Pour ce faire, l'ASBL est à la recherche de familles disposées à accueillir chez elles des enfants ou adolescents de 0 à 18 ans pour une durée de 15 jours, voire 1 mois maximum.

L'accueil a pour but de permettre aux autorités de trouver une solution adéquate aux problèmes posés. Il permet au jeune de faire une pause, de reprendre confiance, de se sentir à nouveau en sécurité avec des adultes et, peut-être, lui évite d'être placé en institution.

Bien qu'il s'agisse d'une démarche solidaire et bénévole, des défraiements sont alloués aux familles, pour la durée de l'accueil, par le ministère de la Communauté française.

Intéressé ? Les membres du service vous feront parvenir un dossier comprenant des documents explicatifs ainsi qu'un questionnaire à renvoyer complété. Ils vous rencontreront ensuite chez vous, avec les personnes vivant sous votre toit, à deux reprises au moins. Suite à ces entretiens, votre candidature sera examinée en équipe.

Renseignements : 010 / 68 71 32 (du lundi au vendredi, de 9 à 17 h).

Crise du couple : comment rester parents ?

Gaëlle Renault, juriste de l'ASBL Droits quotidiens, et Françoise Leroux, psychologue, médiatrice familiale du planning familial de Louvain-la-Neuve, animeront trois soirées sur le thème « Crise du couple : comment rester parents ? » à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies).

Le jeudi 8 mai, à 19 h 30 : L'autorité parentale :

Qui décide quoi ? Doit-on toujours demander l'avis de l'autre parent pour l'école, les loisirs, le médecin ? Va-t-on un jour être d'accord ?

Le jeudi 15 mai, à 19 h 30 : l'hébergement :

Il ne veut plus dormir chez sa mère, que faire ? Confie-t-on toujours la garde à la mère ? Comment s'organise l'hébergement alterné ?

Le jeudi 22 mai, à 19 h 30 : Questions d'argent :

Comment estime-t-on le montant d'une pension alimentaire ? Comment ne pas impliquer les enfants dans les questions de sous ? Comment répartir les frais exceptionnels ?

Ces thèmes seront abordés à la fois sous l'angle juridique et psychologique.

PAF : 10 € pour les 3 soirées (5 € pour les membres de l'ASBL « Droits Quotidiens »). L'inscription au cycle implique la présence aux trois soirées.

Réservation : 010 / 22 53 55 (nombre de places limité).

Cherche conducteurs bénévoles

Domicile 2001, le Centre de soins et services coordonnés à domicile du CPAS, recherche de toute urgence des personnes bénévoles pour assurer des transports de personnes malades et/ou handicapées devant se rendre à des consultations médicales ou devant subir des traitements particuliers: dialyse, chimiothérapie, physiothérapie...

« Nous aimerions notamment pouvoir compter sur quelques bénévoles qui résident à Louvain-la-Neuve », précise Laurence Guilmet, coordinatrice de « Domicile 2001 ».

L'intervention du patient s'élève à 0,25 € / km. Forfait de 2,5 € pour tout déplacement sur le territoire communal. Une attestation lui est remise pour sa mutuelle.

Intéressé? Merci de vous faire connaître au 010/43 65 25.

L'ENCAS



Cornet de pâtes
Viande ultra-fraîche
Cervelas artisanaux
Pains artisanaux

Prix très démocratiques !

Cartes Proximus
& Mobistar

Rue des Combattants, 110 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/41 60 08



Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

Incinération
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie

Des
professionnels
à votre service

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.

Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11

www.funerailldebroux.net



L'Autre Maison

Objets de décoration
Cadeaux, mariages
Luminaires
Fleurs en soie

Douaire - Ottignies
Tél.: 010/40.01.85

Ets Berger-Ruelle & Draye

Les professionnels de la clôture

- Accessoires, fils et treillis A.T.C.
- Brouettes
- Remorques
- Outils Polet
- Importateur exclusif des clôtures électriques

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 81 61 - Fax : 010 / 61 10 33



Ets Deguelde

La
Citroën
C3



1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la route de Rixensart à Court-St-Etienne)

Tél.: 010/41 32 82

La police fait face

- 4 décembre 2002 : un individu fait irruption dans un cabinet dentaire de la Grand-Rue à Louvain-la-Neuve et fait main basse sur... à peine 5 €.
- 29 novembre 2002 : deux jeunes s'attaquent à la supérette Proxy-Delhaize de la Grand-Rue, à Louvain-la-Neuve avant de disparaître avec un butin d'environ 1500 €.
- 19 décembre 2002 : une agression est commise au magasin « Près de chez soi » à la place de l'Equerre, toujours à Louvain-la-Neuve. Un GSM, un sac, un portefeuille et environ 250 € sont emportés.
- 8 mars 2003 : des malfaiteurs pénètrent par le toit dans l'Intermarché de Limelette. La police les surprend en flagrant délit et retrouve le butin. L'enquête se poursuit.

Ce sont là quelques-uns des méfaits récents sur le territoire de la Ville.

Nos policiers n'ont pas chômé

À la fin de l'année 2002 et le début de l'année 2003 ont donc été marqués par une série de vols et de braquages, parfois avec violence. La presse s'en est fait l'écho, mais elle est parfois moins informée des suites de ces affaires. Pourtant, celles-ci sont de plus en plus rapides : nos policiers n'ont pas chômé et ont obtenu des résultats rapides et tangibles. Ce n'est pas un hasard si l'on a assisté à l'interpellation de suspects : ce genre de criminalité constitue l'un des axes prioritaires du Plan zonal de sécurité qui a été décidé fin 2002 et approuvé par les autorités fédérales. Depuis quelques mois, ce plan organise les priorités de notre police, tant dans son action quotidienne qu'au travers d'opérations spécifiques d'envergure.

Épinglons quelques-uns des récents résultats. L'agresseur présumé du cabinet dentaire a été arrêté le lendemain de son méfait et placé sous mandat d'arrêt le jour suivant. Idem pour l'attaque au Proxy-Delhaize : des suspects ont été interpellés début janvier. Pour le vol à l'épicerie de la place de l'Equerre, un majeur a été déféré devant un juge d'instruction et a déjà comparu devant le tribunal correctionnel en mars. Il a écopé d'un an de prison avec sursis de cinq ans. L'autre, mineur d'âge, a été présenté à un juge de la jeunesse.

Par ailleurs, de jeunes Néolouvanistes ont aussi été interpellés à leur domicile après l'agression d'une dame âgée à Blankenberge durant la nuit de la Saint-Sylvestre. Enfin, les auteurs d'un car-jacking commis le 18 décembre à l'avenue de l'Espinette - phénomène plutôt marginal à Ottignies-Louvain-la-Neuve - ont été appréhendés après une course-poursuite à la chaussée de La Croix et à la rue des Fusillés. Il s'agit de deux Genappiens nés en 1982.

Ces résultats démontrent le professionnalisme de notre police. Ils sont fonction d'une bonne connaissance de la population (département proximité), d'une capacité d'intervention sur le terrain 24h/24 (département sécurité), d'une bonne communication (dispatching), d'une exploitation correcte de l'information (service de documentation et d'analyse), d'une capacité d'investir une enquête approfondie (service local de recherche) et de l'accompagnement des victimes.

Entre les mains de la justice

Outre celle déjà jugée, ces affaires sont maintenant entre les mains de la justice. Il appartiendra aux magistrats d'adopter des mesures adaptées à la personnalité des intéressés ou de prononcer des condamnations pénales. Depuis quelques mois, un nouveau procureur du Roi, Jean-Claude Elslander, se trouve à la tête du parquet de notre arrondissement judiciaire. Son office a clairement annoncé son intention de lutter contre la délinquance urbaine faite d'agressions et de rackets. Car le phénomène des bandes fait également partie des priorités de notre police locale et de la justice nivelloise. La gare d'Ottignies - qui a été le théâtre d'agressions provoquant un sentiment d'insécurité auprès du personnel et des navetteurs - est maintenant placée sous une surveillance discrète et conjointe de plusieurs services de police. Nous en reparlerons. Pour aider nos policiers, il est évidemment demandé aux jeunes qui seraient victimes de faits de rackets (souvent pour des vêtements, portefeuilles ou GSM) de ne pas hésiter à porter plainte (010/ 42 08 60). Trop peu de ces faits sont portés à la connaissance de la police...

Privés de liberté

En 2002, 298 décisions de privation de liberté ont été exécutées par la police locale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dans le cadre de ses missions de police judiciaire et 89 dans le cadre de ses missions de police administrative.

Deux scooters électriques

La Ville a acquis deux scooters électriques « Scoot'elec Peugeot » de direction, qui serviront aux inspecteurs du service Proximité de la police. Leur avantage: aucune pollution (ni sonore, ni atmosphérique) et une consommation énergétique moindre.



Les batteries sont de type cadmium-nickel et pèsent 39 kg. Elles se rechargent totalement en 5 heures et

à moitié en deux heures, grâce à un chargeur intégré qui se branche par une simple fiche, disponible dans le coffre, sur une prise de courant ordinaire

(comme le montre l'échevin de l'Énergie, Jacques Benthuy, sur notre photo). La vitesse maximale est d'environ 45 km/h... l'autonomie est de 45 km en conduite normale et 65 km en conduite économique.

Coût pour la Ville : environ 2000 €/pièce. Une bonne affaire, quand on sait que ces scooters neufs coûtent près de 3700 €. La Ville envisage d'acheter un 3^e Scoot'elec, pour le service des Travaux.



Règlement sur les tondeuses

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de Police rappellent:

- Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur destinés au jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et jours fériés;
- Tous les moteurs à combustion interne doivent être conditionnés et entretenus de façon à ne pas répandre d'une manière anormale, de l'huile, de la fumée et des déchets de combustion, lesquels sont de nature à incommoder les habitants.

Permanence de police:
010/42 08 60.

Merci de ne pas oublier la laisse... et un sac !

Régulièrement, des habitants se plaignent du nombre élevé de chiens errants dans la ville (particulièrement à Louvain-la-Neuve), ou qui se promènent - non tenus en laisse - avec leur maître.

L'article 4 du Règlement général de police précise que "Tout propriétaire ou gardien d'un animal est tenu de prendre les précautions utiles pour éviter toute nuisance. Il pourra être contraint à prendre les mesures nécessaires. Tout chien non tenu en laisse doit être pourvu d'une muselière."

Nous demandons aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme, pour éviter les accidents malheureux. Les services de Police ont déjà été amenés à verbaliser plusieurs contrevenants et à leur imputer tous les frais inhérents à la capture et l'hébergement des animaux.

Ces dernières semaines, nous avons aussi reçu plusieurs lettres de personnes qui déploraient le nombre élevé de crottes de chien menaçant les pieds des passants dans le centre d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve. Les employés communaux ont fait ce constat, eux aussi : pour ne citer que lui, le petit chemin qui mène du parking de la rue du Monument au parking du Centre est trop souvent parsemé d'obstacles malodorants.

Faudra-t-il en arriver à un règlement - il n'existe pas encore, dans notre commune - qui prévoient de verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les excréments de leurs toutous ? Est-ce si difficile d'emmener avec soi un petit sac, d'y faire disparaître le «souvenir» avant de le jeter dans une poubelle ? Nous remercions ceux pour qui ces quelques gestes sont devenus une habitude et ceux qui, moins attentifs jusqu'ici, seront touchés par ce message.

Conseils pour se protéger

Vous l'avez lu dans le Bulletin communal n° 121 de février 2003 : la police dispose d'un conseiller en techno-prévention qui se rend chez vous sur simple demande pour vous donner gratuitement des conseils pour vous protéger des voleurs. Suite à la publication de cet article, de nombreux habitants ont contacté la police pour demander la visite de l'inspecteur principal Patrick Moureau. Tous seront satisfaits... on vous demande juste un peu de patience.

Les personnes intéressées par la visite de M. Moureau peuvent laisser leurs coordonnées au 0475/42 15 66.



ARGENTA

EPARGNER-PRETER-ASSURER

Agence d'Ottignies - Bld Martin, 28 - Ottignies

Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10

E-mail : argenta@skynet.be

www.olcm-commerces.com

Succursales :

Uccle - Chée de Waterloo, 735 - Tél.: 02 345 83 46

Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

Tous nos comptes
sans frais.
Cartes gratuites.
Probablement les
meilleurs
taux
d'épargne.
Consultez-nous...

Un
sommeil
éparateur?

Reposez-
vous sur
nous...

MAXI
litterie

CONSEIL
QUALITÉ
PRIX
CHOIX

LITIERE
BULTEX

DORMEZ SAIN
VIVEZ BIEN

Acor

PLUMKA

Livraison et reprise
gratuite de votre
ancienne literie

Garantie confort: 8 jours
votre matelas à l'essai.

61, rue du
Monument
1340 Ottignies
(sortie arrière
du Douaire)

Tél 010 40 06 08
Fax 010 40 13 07

300 m²
d'exposition



10/12 Grand'Route (N 4)

1435 Corbais

Tél.: 010 65 57 38

Fax : 010 65 90 42

Depuis 15 ans :

- jeux de plein air
- matériel de jardin
- stock important
- livraison à domicile
- possibilité de montage

FIAT STILO MULTI WAGON



CLOSE PROTECTION PROGRAM

Close Protection Program sur toute la gamme :

- 3 ans/100.000 km réparations gratuites (sauf pièces d'usure);
- une valeur de reprise surcotée fixée à l'avance;

- 8 ans de garantie anticorrosion (12 ans pour la Stilo);

- l'engagement satisfaction;

- 3 ans d'assistance Fiat Optimum gratuits.

Hacherelle
COURT-S'ETIENNE

Av. des Combattants, 140 (RN 237) - Tél.: 010/62 19 19



Les herbicides sous contrôle

Depuis quelques années, la Ville tente de diminuer l'effet sur l'environnement des produits utilisés pour rendre propres les trottoirs, les allées des cimetières...

Les tests de désherbage thermique réalisés il y a une dizaine d'années n'ont donné aucun résultat probant : les herbes sur les zones traitées par ce système ont repoussé de plus belle. Cette technique, utilisée dans certaines cultures, a donc été abandonnée au profit d'un traitement sous contrôle par herbicides.

Depuis 1996, la Ville ne cesse d'améliorer les modalités de traitement :

- Les produits achetés respectent strictement la réglementation fédérale (tous les herbicides mis sur le marché reçoivent un agrément les autorisant ou les interdisant dans telle ou telle application) ainsi que la législation régionale (qui interdit l'utilisation d'herbicides sur les espaces publics

à l'exception des zones pavées, dallées ou couvertes de gravier).

- Le choix des herbicides se fait sur les conseils du département de phytopharmacie du Centre de recherches agronomiques de Gembloux.
- Le choix s'est porté sur les produits les moins nocifs pour l'environnement. Les produits à base principalement de diuron (dont la toxicité est aujourd'hui reconnue) sont écartés.
- Les produits herbicides sont utilisés selon les meilleures modalités de traitement : étalonnage systématique des appareils, utilisation de jets anti-dérive pour éviter la dispersion sous l'effet du vent, réalisation d'une rampe de dispersion de 50 cm au lieu de 70 cm pour limiter la surface traitée, remplacement des pulvérisateurs à dos par des pulvérisateurs à rampe à Louvain-la-Neuve afin d'éviter de passer deux fois au même endroit.
- Les produits sont utilisés par du personnel formé.

Promenade botanique à Céroux

L'association «Promenades botaniques pour tous» organise une promenade didactique à Céroux, le dimanche 11 mai, pour permettre aux personnes non initiées à la botanique de découvrir les plantes sauvages rares poussant sur les adventices des champs et dans les chemins creux. Elle sera guidée par l'écologue et botaniste Daniel Contempré. Les explications seront données dans un langage simple, précis et accessible à tous. Le rythme est lent, donc praticable par tous.

Le rendez-vous est fixé à 14 h devant l'église de Céroux.

Durée : 3 heures. Distance : 6 km.

La participation à la promenade est gratuite mais il est indispensable de s'inscrire au 0485/65 56 63.

Le groupe sera limité à 15 personnes (si les personnes intéressées sont plus nombreuses, deux promenades seront organisées).

Entretien des arbres situés le long d'un cours d'eau

La pluviosité rencontrée depuis plusieurs mois provoque un ameublissement des berges et une déstabilisation des espèces ligneuses situées à proximité de celles-ci.

Pour éviter les inondations causées accidentellement par des arbres couchés dans les cours d'eau et/ou coincés dans les ouvrages d'art, la Province du Brabant wallon tient à rappeler qu'il appartient aux propriétaires de ces arbres d'en assurer leur entretien et d'enlever les spécimens qui pourraient entraver le libre écoulement des eaux.

Pour mémoire, l'article 10 de l'A.R. du 5 août 1970 portant règlement général de police des cours d'eau non navigables précise qu'il est interdit d'obstruer de quelque manière que ce soit les cours d'eau ou d'y introduire des objets ou des matières pouvant entraver le libre écoulement des eaux et de laisser subsister les situations créées à la suite de pareils actes.

La responsabilité des riverains négligents pourrait être engagée en cas d'inondation créée par ces obstacles.

Ramassage des branchages

Calendrier de ramassage des branchages

Semaine du 22 avril: Céroux-Mousty

Semaine du 28 avril: Limelette

Semaine du 5 mai: Ottignies

Semaine du 12 mai: Louvain-la-Neuve

Détails techniques

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de jardins... Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Attention

- volume limité à 1 m³, soit environ

dix brouettes.

- le diamètre des branches devra être compris entre 3 et 15 cm.

- les tas ficelés seront déposés devant les habitations.

Attention, les prescriptions ci-dessus devront être scrupuleusement respectées.

Clôture ferme des inscriptions le 22 avril: 010/42 05 60.

Renvoyer ce talon par fax (010/42 05 79) ou par courrier (au service Travaux-Environnement de la Ville, avenue de Veszprem, 5, à 1340 Ottignies).

Nom:

Rue: N°:

Tél:

Déchets déposés:

Aux amateurs de jardins et façades fleuries

Vous n'avez pas encore renvoyé votre bon de participation à la «Campagne florale»? Il n'est pas trop tard! Tous les habitants sont invités à participer au concours. Il

suffit pour cela de renvoyer le bon de participation ci-joint - avant le 1^{er} juin - au service Citoyenneté, 35, av. des Combattants, à 1340 Ottignies.

Je soussigné(e):

Rue: N°:

Code postal: Localité:

Souhaite participer au concours «Campagne florale 2003», dans la

catégorie: façade fleurie jardin fleuris

C'est la première fois que je participe à ce concours: oui non

Dans cette catégorie: oui non

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le.....Signature:

Le BCO cité au Jardin Extraordinaire

L'équipe de l'émission « Le Jardin Extraordinaire » a été touchée par l'histoire de Jean-Claude Mangeot « Mort d'une princesse » parue dans le Bulletin communal n°119 du 25 octobre 2002. Le garde forestier du bois de Lauzelle a été sollicité pour raconter sa triste aventure aux téléspectateurs de la RTBF. Le reportage - l'histoire était illustrée par des images tournées dans le bois de Louvain-la-Neuve - a été diffusé le 9 février dernier.

Fontaines du bois de Lauzelle

Le Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW) organise une promenade « Sur les traces des fontaines au bois de Lauzelle », le samedi 10 mai. D'une durée de 2 à 3 heures, elle sera guidée par le garde forestier Jean-Claude Mangeot.

Rendez-vous à 8 h sur le parking de l'hôtel Relais Mercure (bd de Lauzelle, 61, à Louvain-la-Neuve). Inscriptions limitées et obligatoires au 010/61 66 06.

PAF: 3 €, 2 € (enfants), 1,50 € (bénéficiaires de l'article 27). L'argent récolté permettra aux stagiaires du Créemploi d'acheter du matériel pour construire des nichoirs. Ces nichoirs seront disposés un peu partout dans la commune, au cours d'une «Journée nichoirs» qui aura lieu l'an prochain.



Une petite saison africaine

La manifestation « Africalia 2003, une saison africaine » sera le point d'orgue en Belgique d'un projet culturel de grande ampleur mené par l'association Africalia. Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, qui travaille sur les relations culturelles Nord Sud depuis 4 ans, a été séduit par ce projet. D'où son souhait d'organiser une « petite » saison africaine à côté de la « grande » saison africaine déclinée dans tout le pays jusqu'au mois de septembre. Le programme, concocté en partenariat avec une quinzaine d'associations locales, n'est pas si petit que cela, jugez plutôt :

Ateliers pour enfants

Le mercredi 30 avril, de 14 à 16 h 30 : ateliers gratuits « A la découverte de l'Afrique au travers de mes 5 sens », pour les 6-12 ans. Musique, sculpture, sérigraphie, peinture et initiation culinaire. A Louvain-la-Neuve (Petite Maison du Lac, Centre Placet, Chez Zelle). Ces ateliers s'adressent plus particulièrement aux enfants des quartiers sociaux de la ville.

Expositions

- jusqu'au 30 avril, à l'antenne du Centre culturel et chez Augustin (Grand Place, à Louvain-la-Neuve): sculptures de Thiémoko Diarra.
- du 30 avril au 30 juin, à l'antenne du Centre culturel et chez Augustin: sérigraphies de Damien Piron.
- du 5 au 27 mai, dans le hall du Centre culturel à Ottignies : exposition « L'un vers l'autre », qui rassemble des exposants ayant tous des liens avec l'Afrique.

Conférences

- Deux conférences au Forum des Halles de Louvain-la-Neuve, à 19 h :
- le mercredi 30 avril : « La place de l'Afrique dans l'Art contemporain »
 - le mercredi 7 mai : « L'Afrique à l'heure de la mondialisation »
- Le mardi 27 mai, à 20 h, à la Petite Maison du Lac : « Littérature et Génocide : le cas du Rwanda »

Festival Ciné Nomade

La 6^e édition du « Festival Ciné Nomade », cette année à la rencontre du cinéma africain, aura lieu du 3 au 6 mai, aux cinémas UGC et à la Ferme du Biéreau de Louvain-la-

Neuve. Quatre films au programme : Abouna (Tchad), Frontière (Sénégal), Nha Fala (Guinée Bissau) et Rachida (Algérie). En plus des projections : débats, concerts, dégustations de spécialités africaines...

Caravane d'Africalia

Louvain-la-Neuve sera la première des 12 villes belges qui accueilleront la caravane d'Africalia 2003. Ce sera du 8 au 11 mai, sur la Grand Place Louvain-la-Neuve.

La caravane comprendra un espace de spectacles autour duquel s'agenceront des conteneurs reflétant l'image d'une Afrique urbaine et contemporaine experte dans l'art du recyclage. Les conteneurs accueilleront non seulement des ateliers créatifs pour enfants et adultes (calligraphie africaine, fabrication de jouets à partir de matériaux de recyclage, chants et comptines du Rwanda, acrobaties, initiation au port du masque, jeux d'Afrique...), mais aussi une librairie, un restaurant-bar culturel, un espace de projections vidéos... Tout au long du week-end, des spectacles, projections de films, conférences, concerts... feront le bonheur des petits et des grands.

Les ateliers sont gratuits mais il faut s'inscrire. PAF pour les spectacles : 5 € (réduction pour les seniors et les groupes).

Souper de solidarité

Le 10 mai, à la salle Jules Ginion de Céroux : souper de solidarité organisé par l'ASBL Espérance Revivre au Congo.

Essences d'Afrique

Les 31 mai et 1^{er} juin, à la Petite Maison du Lac. Ateliers créatifs: tatouages, tresses, broderie, sculpture



Les organisateurs de la saison africaine à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

sur bois... ; exposition des travaux réalisés dans le cadre des ateliers « A la découverte de l'Afrique au travers de mes 5 sens ». Samedi : contes ; dimanche : marché de la paix et de la fraternité.

Nuit de la Musique africaine

Pour clôturer la saison africaine, la 10^e Nuit de la Musique africaine (eh oui, déjà !), aura lieu le vendredi 27 juin, dès 18 h, au domaine provincial du Bois des Rêves.

Médiathèque et bibliothèques

La Médiathèque propose aux amateurs de musique africaine de découvrir ses collections : jusqu'au 31 mai, l'Afrique occidentale ; du 1^{er} juin au 31 août, l'Afrique australe et l'Océan indien... Vous pouvez aussi acquérir, à la Médiathèque, les quatre brochures sur la musique africaine éditées par Africalia (1 € la brochure).

Les bibliothèques publiques, elles aussi, mettront la littérature africaine à l'honneur ces prochaines semaines.

Programme complet: 010/45 69 96.

Petite maison près du lac

Le Centre culturel a investi un nouveau lieu, depuis le mois de novembre dernier. Et quel lieu ! La petite maison blanche située en bordure du lac de Louvain-la-Neuve, le long de la ruelle baptisée « Réverie du promeneur solitaire », accueillera les ateliers « A la découverte de l'Afrique au travers de mes 5 sens » et le week-end « Essences d'Afrique » de la saison africaine. A l'avenir, le Centre culturel envisage d'y organiser des ateliers d'écriture, en collaboration avec le Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW), des expositions et concerts (notamment dans le cadre de la fête de la musique et des arts plastiques « Correspondances »). Véritable lieu de convivialité, de rencontre entre les professionnels de la culture et le monde associatif, elle pourra être occupée par les groupes associés du Centre culturel en



fonction des demandes et des disponibilités.

Le Centre culturel loue la petite maison à l'UCL, qui en est l'heureuse propriétaire. L'université souhaitait donner une destination originale à cet endroit symbolique, qui fut un moment occupé par des étudiants. Elle craignait en effet que la maison, vide depuis longtemps, ne devienne un squat... avec les conséquences que l'on connaît.

Spectacle Simenon

La Région wallonne et la Ville vous invitent à venir admirer le superbe spectacle son et lumière consacré à la vie de Georges Simenon, le samedi 19 avril, dès 20 h 30, à la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies). Au programme : comédiens, effets spéciaux, pyrotechnie... une heure d'émotion pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Et l'entrée est gratuite, en plus !

Renseignements :
010/41 83 11.

Les cardiologues sur scène

Réunis au sein de la Compagnie du Coeur, quatre cardiologues (notamment l'Ottintois Thierry Muller, cardiologue à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies) et leurs amis joueront "Ne coupez pas mes arbres" - une comédie de William Douglas Home - le vendredi 11 avril, à 20 h 30, au Centre culturel d'Ottignies (41, avenue des Combattants).

Depuis sa création en 1996, la Compagnie du Coeur s'est toujours produite au profit d'associations caritatives. Cette année, elle jouera pour Espérance Revivre au Congo.

Basée à Céroux-Mousty, l'ASBL

Espérance Revivre au Congo vient en aide aux victimes de la guerre en République Démocratique du Congo. Son but est le réconfort moral, la reconstruction des familles, l'intégration socio-économique des victimes de la guerre. Elle soutient des associations locales qui agissent dans le domaine du logement, de l'instruction et des soins de santé; elle s'intéresse aux projets susceptibles de revaloriser les ressources humaines dans les zones sinistrées.

Renseignements: 010/61 60 87.

PAF : 12,5 € / 6 € (enfants).

Réservations : 04/349 48 00.



Agenda des spectacles

Centre Culturel

Spectacles du soir (20 h 15)

- 7, 8, 9 et 10/05 : « *Le Dragon* », d'Eugène Schwartz. Au Domaine provincial du Bois des Rêves. Une co-production du Théâtre National de la Communauté Wallonie-Bruxelles et la Compagnie Arsenic.



Rendez-vous du jeudi (14 h 30)

- 15/05 : Ziré (prix du public au Festival du rire de Rochefort) et ses trois musiciens dans « *Ravel Java* ».

Renseignements : 010 / 41 44 35.

Aula Magna

- 7 et 8/05, à 20 h 30 : « *Geluck, si tu nous entends...* », florilège des meilleurs textes de Philippe Geluck. Une production du Théâtre de la Toison d'Or présentée par l'ASBL Mytyl de Court-Saint-Etienne.

Réservations :
010 / 45 90 25.

- 30/05 à 20 h et 31/05 à 15 h :
« *Paris-NY* », gala du Centre de danse « *La Papeterie* » de Genval.

Réservations : 02 / 653 76 16.

Big Bang

Ne manquez pas le concert du chanteur néolouvaniste Vincent Van Sull, le dimanche 27 avril, à 15 h, au Centre Culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants) - Dès 3 ans.
Réservations : 010 / 41 44 35.

La Passion selon Saint-Jean

Le Chœur de Chambre de Namur et l'orchestre « Les Agréments », dirigés par le Limelettois Guy Van Waas, interpréteront « *La Passion selon Saint-Jean* » de Bach, le mercredi 16 avril, à 20 h 15, à l'église Saint-François de Louvain-la-Neuve.

PAF : 15/10 € (étudiants). Places en vente à la librairie Agora, à l'Office du Tourisme et à Inforville, à Louvain-la-Neuve.

Renseignements :
010 / 45 58 23.

A voir au Musée

Le Musée de Louvain-la-Neuve (1, place Blaise Pascal), vous invite à découvrir deux expositions:

- Donation Meeùs (dessins, artistes belges contemporains) ;
- Xarala (festival d'artistes sénégalais contemporains).

Jusqu'au 1^{er} juin, du lundi au vendredi, de 10 à 18 h ; le dimanche, de 14 à 18 h.

L'extension du Musée (Grand Place) présente « *La ville à travers les collections du musée* », donations N. et M. Boyadjian, S. Goyens de Heusch et E. Rouir.

Les représentations minutieuses des villes par les peintres naïfs sont confrontées à des gravures anciennes de Venise, Paris... aux photographies de Louvain-la-Neuve par Jean-Marc Bodson ainsi qu'aux différents avant-projets du nouveau musée sur la Grand Place. L'exposition présente également des cartes postales sonores et une vidéo sur la ville, réalisées par des étudiants de l'IAD.

Jusqu'au 1^{er} juin, du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.

Pour découvrir ce qu'apporte la restauration à la connaissance d'une œuvre d'art (ici, le cas de la Lamentation de Witthem), ne manquez pas la conférence de Corinne Van Hauwermeiren, stagiaire à l'atelier de conservation et de restauration du Musée, le jeudi 15 mai, à 17 h 45, au Musée.

PAF : 4 € / 2 € (Amis du Musée) / gratuit pour les moins de 26 ans.

Renseignements : 010 / 47 48 41.
Prix d'entrée au musée (accès à toutes les expositions) : 1,25 €.

ALLO VIDANGE RAPIDE

Vidange fosse et puits - Currage -
Placement - Raccordement égoux...
Débouchage

Location de containers de 8 à 25 m³ -
Tout enlèvement - Petit terrassement

Avenue René Jurdant, 35 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 45 48 03 - 02 652 36 76 - 0475 51 67 46

Durant les travaux :
magasin en face (n° 6)

Ets Massart

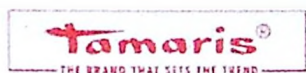


Décoration
Tentures
Voilages
Peintures
Droguerie
Pyjamas
Chemises de nuit
Peignoirs



Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38

Chaussures Hommes, Dames, Enfants et Sports



PITTI SHOES

CHAUSSURES AMA



117, Av. Provinciale

1341 Mousty-Ottignies

Tél : 010 / 61 44 45



RENAULT
Kangoo

nouveau Kangoo



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Essence: consommation moyenne (l/100 km) de 6,9 à 8,0. Emission CO₂ (g/km) de 163 à 190.
Diesel: consommation moyenne (l/100 km) de 5,3 à 5,5. Emission CO₂ (g/km) de 139 à 146.

DÉCOUVREZ-LE CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR RENAULT

R. Renard & Fils

Avenue Provinciale 51, 1340 Ottignies (Céroux-M.), Tél: 010/61.47.62

Nos sportifs sur le podium

De nombreux invités ont assisté à la 10^e soirée de remise des trophées et mérites sportifs organisée par l'échevine des Sports Annie Galban et le conseil consultatif des Sports, le 21 janvier au Complexe sportif de Blocry.

La présentation de la soirée était assurée par le journaliste Pierre Thirion. Plusieurs personnalités sportives étaient présentes - Jean-Pierre Burny (canoë-kayak), Martine Hubert (tennis de table) - et le chanteur Claude Barzotti. Un invité surprise aussi : Thierry Zintz, vice-président du comité olympique belge.

Le public a apprécié les sketches des humoristes Vincent Page et Julien Collard (lesquels ont entraîné le bourgmestre Jean-Luc Roland dans une délirante partie de tennis que ce dernier ne risque pas d'oublier) et la démonstration de danses de salon par Jeannine et Freddy Demeyer et Fabienne et André Debuyst.



Le bourgmestre Jean-Luc Roland entre les humoristes Vincent Page et Julien Collard.

L'échevine des Sports a rappelé que la Ville accordait 60.000 € de subsides et subventions aux clubs communaux. Elle a expliqué que le CS Dyle disposerait bientôt d'un nouveau chalet de chronométrage le long de la piste d'athlétisme et que les membres du Royal Ottignies Stimont joueraient, dans quelques mois, sur un terrain synthétique.

Elle a encore évoqué les investissements réalisés dernièrement au complexe sportif de Blocry : une nouvelle billetterie et de grosses réfections aux piscines, une nouvelle cafétéria ainsi qu'une remise en état des parkings.

Prix spéciaux



Les lauréats des prix spéciaux.

Prix de la presse

Rudy Cocq (darts)

Prix du conseil consultatif des Sports

Ottignies Smashing Girls (volley-ball)

Prix de l'échevine des Sports

Joachim Gérard (tennis en chaise)

Prix du bourgmestre

Jules Watelet (plongée sous marine) et Raymond Clerbois (balle-pelote)

Espoirs



Les lauréats des espoirs.

Joachim Gérard (tennis en chaise)
 Laetitia Van Parijs (gymnastique, La Sauterelle)
 Marc Forton (club cycliste North West Brabant)
 Justine Depouhon (natation, Boust)
 Equipe minimales de nage synchronisée du Boust
 Equipe pupilles/minimes du volley-ball Ottignies Smashing Girls

Mérites sportifs

Mérite individuel

2^e accessit : Grégory Vanpée (moto vitesse pure)

1^{er} accessit : Fabrice Maria (tennis en chaise)

Lauréat : Nicolas Sapieha (natation)



Nicolas Sapieha.

Mérite collectif

1^{er} accessit : l'équipe en honneur du club de pétanque du Blanc-Ry

Lauréats : l'équipe n°2 du Rebond et l'équipe première du FC Limelette



L'équipe n°2 du Rebond.



L'équipe première du FC Limelette.

Trophée collectif

2^e accessit : l'équipe 2 du volley-ball club Saint-Guibert Ottintois

1^{er} accessit : l'équipe 1 du club de basket Le Rebond

Lauréat : le club de mini-foot Barcec



**Marcel Sablon
(mini-foot
Barcec).**

Trophée individuel

2^e accessit : Cédric Okkerse (vélo)

1^{er} accessit : Corinne Buelens (tennis de table)

Lauréate : Caroline Lahaye (athlétisme)



Les lauréats du trophée individuel.

Cafétéria « in » à Blocry

Après l'installation d'une nouvelle billetterie aux piscines, le remplacement des caméras de surveillance des bâtiments et des terrains... c'est la cafétéria du Complexe sportif de Blocry qui a subi un important lifting : aménagements immobiliers pour plus de 190.000 €, nouvelles tables/chaises, sonorisation de qualité, téléviseurs et grand écran, remise à neuf des frigos et des installations de débit... pour le plus grand bonheur d'Elias Abdelahad, gérant de la cafétéria depuis 10 ans, d'Yves Leroy, directeur du Complexe, et des nombreux sportifs qui fréquentent l'endroit.

Le bureau d'architecture Arredor a donné une ambiance loft au nouvel espace. Les conduites de chauffage par air pulsé sont désormais



apparentes, des « lampes casseroles » permettent des jeux de lumière étonnants, le bar est monumental... Cela vaut la peine d'aller admirer le changement.

A défont de falaises...

Les amateurs d'escalade se sont retrouvés le 8 février au Complexe sportif de Blocry pour la journée « The Vertical Event 2003 » organisée par « Entre Ciel & Terre », l'ASBL qui gère la salle d'escalade de Louvain-la-Neuve.



Les grimpeurs Jonathan Thomas et Didier Mottart.

Parmi eux, le Limelettois Didier Mottart, classé 6^e dans le Top 10 des grimpeurs belges, venu participer à la compétition amicale réunissant les 10 meilleurs grimpeurs de notre pays.

« C'est la première fois que semblable compétition est organisée en Belgique. L'ambiance est formidable: tous les concurrents s'encouragent... c'est plutôt rare dans le milieu du sport », constate le grimpeur. « La salle de Louvain-la-Neuve est très bonne. J'y grimpe depuis des années et je m'y sens vraiment chez moi ! »

Didier Mottart fréquente la salle d'escalade plusieurs fois par semaine: deux, trois, quatre fois... quand il n'est pas retenu dans les cuisines du Pizza Hut de Bierges ! Il y retrouve régulièrement le Limalois Jonathan Thomas, classé 3^e dans le Top 10.

« La salle reste un lieu d'entraînement. Dès qu'il fera beau, nous programmerons des « sorties falaises » à Freyr. Parce que les sensations sur le rocher sont uniques et que le cadre est magnifique. »

Les as de la grimpe participeront au voyage organisé par « Entre Ciel et Terre » à Chateaufort, dans le Sud de la France, au début du mois de juillet. Si leur emploi du temps le permet, ils iront aussi à Rodellar, en Espagne, pour découvrir de nouvelles parois.

Pour néophytes ou pros

La salle d'escalade du Complexe sportif de Blocry est accessible à tout le monde, néophytes ou grimpeurs avertis. Les qualités qu'il faut : de la souplesse, de la force (plus vous êtes lourd, plus vous aurez besoin de force) et une bonne maîtrise de soi au point de vue mental. C'est tout !

Vous pouvez louer le matériel - chaussons, baudrier, descendeur ou

Gri-Gri - sur place : 3,50 € pour le kit complet. Il est aussi possible de suivre des cours (5-6 ans, 7-11 ans, 12-16 ans, adultes).

La salle est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16 à 22 h 30 ; les mercredi et samedi, de 13 à 22 h 30 ; le dimanche, de 13 à 21 h (les horaires sont adaptés pendant les congés scolaires et la salle est ouverte dès 9 h pour les abonnés).

Le tarif : 6,80 € la séance (5,50 € pour les moins de 16 ans qui résident à Ottignies-Louvain-la-Neuve ; 4,70 € pour les moins de 12 ans accompagnés ; 1,30 € pour les moins de 7 ans accompagnés ; 54,70 € la carte de 10 entrées pour les habitants de la commune. Il existe aussi des abonnements pour 3, 6 ou 12 mois, avec des réductions pour les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et pour les familles. L'assurance est obligatoire (1,20 € la séance ou 8,70 € pour l'année).

Renseignements : 010/45 64 76.

14^e au championnat

Didier Mottart a participé au championnat de Belgique à Puurs, le week-end du 1^{er} mars. Il s'est classé 14^e sur la trentaine de grimpeurs participant. « Je suis très déçu. Je ferai beaucoup mieux la prochaine fois », nous a-t-il promis.

Promo tennis et badminton

Un rayon de soleil: c'est le moment d'aller taper quelques balles et/ou volants! Le centre sportif de la Plaine des Coquerées propose une formule familiale et démocratique pour vous permettre de pratiquer

vos sports favoris - tennis et badminton - durant l'été sur ses terrains extérieurs : un abonnement valable jusqu'au 1^{er} novembre 2003 au prix de 30 € (14 heures de tennis extérieur ou d'un

terrain de badminton intérieur ; 7 heures pour le tennis intérieur).

Renseignements: 010/61 15 25.

Tous à vélo

Dans le cadre de son Grand Prix Londot, le 4 mai, le Vélo Club d'Ottignies organise une fête du vélo à Limelette. Au programme :

- de 12 à 13 h 30 : ouverture du circuit (950 m au travers des avenues des Eglantines, des Magnolias, des Capucines et des Genêts) aux cyclistes du dimanche, rollerskaters...

- de 13 h 30 à 18 h : Grand Prix pour jeunes, minimes et aspirants.

- de 12 à 17 h : animations sur la place de l'Aubépine, par l'ASBL Buston et Alentours : circuits avec obstacles, atelier de réparation des vélos de l'ASBL Les Débrouillards, circuit en chaises roulantes (pour permettre aux personnes valides de découvrir les difficultés vécues au quotidien par les personnes en chaise)...

Si vous avez un vélo d'enfant à donner, l'ASBL Buston et Alentours est intéressée : 010 / 41 00 95.

Toutes ces activités sont gratuites. Une partie de la recette du bar sera remise à l'ASBL Prévention Suicide, de même que les bénéfices de la tombola.

Les autres courses organisées par le Vélo Club d'Ottignies auront lieu les 17 mai (10^e Grand Prix Richard Mouteau pour élites et espoirs, au départ de la rue Haulotte), 1^{er} juin (Grand Prix du Buston pour débutants, au départ de l'avenue Demolder), 15 juin (Grand Prix Parfait, critérium pour élites et espoirs, dans le centre d'Ottignies), 10 août (Grand Prix de La Croix pour débutants, au départ de la Taverne de La Croix) et 28 septembre (Grand Prix des Commerçants pour élites et espoirs, au départ du centre sportif des Coquerées).

Renseignements : Luc Mayné : 010 / 43 99 57 ou 0495 / 93 27 94.

Journée vélo

La Ligue des Familles organise une journée vélo le dimanche 25 mai, dans le Brabant wallon. Le circuit sera d'environ 40 km. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Micheline Lemoine au 010 / 41 10 73 (à partir du 7 mai).

Randonnée VIT et pédestre

La 2^e randonnée VTT et pédestre «Mémorial Guillaume Londot» aura lieu le dimanche 22 juin. Départ au complexe sportif Demeester (rue de l'Invasion, 80, à Ottignies) entre 7 h 30 et 12 h. Circuit de 12 kilomètres (bois de Lauzelle, Louvain-la-Neuve, bois des Rêves) à parcourir une fois, deux fois, trois fois + possibilité piste technique. Prix : 2,5 €. Les éventuels bénéfices seront remis à l'ASBL «Prévention suicide jeunes Brabant wallon».

Football et athlétisme

Royal Ottignies-Stimont

Le Collège des bourgmestre et échevins du 27 février a pris une décision sur les options à ajouter au dossier de base concernant la construction du terrain synthétique. Il a retenu l'installation d'une citerne d'eau de pluie de 20 m³ pour récolter les eaux de percolation du terrain synthétique afin d'arroser le 2^e terrain en gazon naturel et, sans doute, dans le futur pour assurer l'alimentation en eau des sanitaires des vestiaires. L'étape suivante est la constitution du cahier spécial des charges pour la mise en adjudication des travaux.

Des travaux sont aussi prévus dans les vestiaires, notamment pour améliorer le système de chauffage

(remplacement des vieux convecteurs au gaz par du matériel neuf et plus sécurisant) et résoudre les problèmes d'humidité dans les douches en utilisant des cloisons plus résistantes à l'humidité.

Football Club de Limelette

« Comme vous le savez sans doute, la construction du club-house du F.C. Limelette a été faite dans la précipitation, lors de la mandature précédente », explique l'échevine des Sports Annie Galban. « Tellement dans la précipitation que l'échevin des Travaux de l'époque n'a pas réagi alors que l'entrepreneur n'avait pas prévu de système d'aération dans les locaux douches et les vestiaires ! Nous avons donc du remédier à cette

lacune ! Les travaux de pose d'une aération dans les vestiaires semi-enterrés sont à présent terminés. Un conduit d'aération partant des douches et traversant les vestiaires assure une évacuation correcte de l'humidité vers l'extérieur. »

C.S. Dyle

L'échevine des Sports Annie Galban informe les sportifs du fait qu'un dossier complet -comprenant notamment le permis d'urbanisme et le cahier spécial des charges - vient d'être envoyé à la Région wallonne qui subsidie les travaux à 50 %. Après accord de leur part, un appel d'offre sera lancé pour la réalisation des travaux que l'on pourrait prévoir dans le courant de cet été.

DP Jardins

Création et entretien d'espaces verts



Pelouses - plantations -
abattage et élagage -
clôtures - pavage -
chemins d'accès - parking.
Devis gratuit.



Demortier Pierre, horticulteur diplômé
Avenue du Roi Albert, 62 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 41 00 20 - GSM : 0476 84 81 66



Pierre Vandepoel
Artisan Chocolatier

Tea-room - Pâte de fruit artisanale - Café et biscuits



16 ans de
métier...

Un couple
d'artisans à
votre service
sous le signe
de la qualité.



Rue du Moulin, 5
1340 Ottignies
010 43 99 46



Votre opticien

H. Metzmaeker

**A l'achat d'une
monture et de
deux verres,
garantie totale
d'un AN
contre la casse.**

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-
NOUS!**



Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies-L.L.N.
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
N° OCA : 12913

**MATÉRIAUX
BRASSART Anc. Ets**

Chaussée Provinciale, 68
1341 Céroux-Mousty

Tél.: 010 61 16 35 - 010 61 51 00



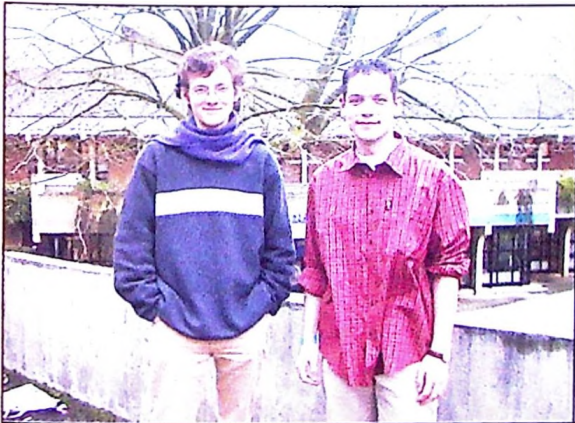
**Nos atouts :
le prix & le service**

Carrelages

Nouvelles têtes à l'AGL

Depuis la fin février, une nouvelle équipe dirige l'Assemblée Générale des Etudiants de Louvain (AGL), assemblée qui représente les 20.000 étudiants de l'UCL auprès des autorités académiques, de la Ville et de la Communauté française. A sa tête, deux coprésidents : Jean-Hugues Dieudonné et Nicolas Bossut. Le premier, Bruxellois, est étudiant en 2^e licence ingénieur civil. Nicolas, lui, habite Rosessart. Il est en première licence d'histoire.

Leur programme pour 2003 - 2004 : relancer l'intérêt des étudiants pour les affaires de l'AGL, moderniser le journal universitaire « La Savate », travailler à la meilleure application possible du décret de Bologne harmonisant l'enseignement supérieur européen, s'opposer à toute mesure limitant l'accès aux études, mener une réflexion sur le rôle des surfaces d'animation dans la ville.



Nicolas Bossut et Jean-Hugues Dieudonné.

«Les habitants sont souvent confrontés aux problèmes liés aux excès des soirées, de plus en plus tardives », explique Jean-Hugues Dieudonné. «Les cercles, de leur côté, font déjà de nombreux efforts pour la ville... de nettoyage, par exemple. De plus, la présence de soirées permet de rendre la ville vivante et donne un sentiment de sécurité...»

Pour contacter l'AGL :
010/45 08 88

Groupes de la mémoire

Si vous avez plus de 50 ans et que votre mémoire vous joue des tours... Les groupes de la mémoire organisés par le centre de guidance de Jodoigne de la Province du Brabant wallon proposent un nouveau module de 8 séances : les lundis, de 14 h 30 à 16 h, entre le 5 mai et le 30 juin, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies).

Renseignements : 010 / 81 31 01 les mardis et jeudis avant 12 h. Demandez Claire Couder ou Valérie Mougel.

Biscuits et chocolat

Miam ! Le service général d'éducation permanente Infor Femmes organise deux délicieuses conférences à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies).

Le mardi 6 mai, à 14 h :
« Biscuits de chez nous ».
Le mardi 3 juin, à 14 h :
« Chocolat bonheur ».

PAF : 5 €/conférence.
Renseignements : 02/511 47 06.

Fêtes scolaires

Pour un premier contact avec un établissement scolaire... pour se faire une idée du travail accompli par les élèves... Voici les dates des fêtes de fin d'année programmées dans les écoles communales:

- Blocry 10/5, dès 14 h
- Limauges 16/5, de 18 h 30 à 22h
- Limelette (Jassans) 24/5, dès 16 h
- Céroux 25/5, de 11 à 20 h
- La Croix 01/6, dès 10 h
- Centre 14/6, dès 17 h
- Limelette (Buston) 15/6, dès 12 h
- Lauzelle 20/6, de 9 à 22 h
- Mousty (Coquerées) 24/6, dès 18 h

Pour connaître le détail de ces manifestations, n'hésitez pas à contacter la direction de chaque école.

A la bibliothèque

La bibliothèque du Douaire (2, avenue des Combattants, à Ottignies) propose des ateliers thématiques pour les enfants de 7 à 9 ans. Voici les thèmes des prochaines séances « Petits bouquins du samedi matin », toujours de 10 à 12 h avec Hélène Daniels :

- 3 mai : « Visite au zoo »
 - 7 juin : « Laissez voler les petits papiers »
- PAF : 2 € /séance/ enfant.
Inscriptions au 0475 / 85 03 22.

La bibliothèque propose une exposition sur Hugo Pratt et sa bande dessinée « Hugo Pratt » durant tout le mois d'avril. Par ailleurs, elle donne à qui le souhaite la possibilité de consulter internet au prix de 1 € la demi heure.

A la Maison de l'Enfance

De nombreuses ASBL, dynamiques, travaillent à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé. Ces dernières semaines, la Maison a connu, par ailleurs, plusieurs temps forts : un après-midi autour des merveilleux « contes de Lune », avec Marie-Christine Eppe ; quatre matinées d'atelier musical, tout en douceur et en chaleur, pour les parents et leur bébé, avec Anne-Marie Truc des Jeunesses Musicales ; des séances de sensibilisation aux premiers soins aux bébés et aux enfants, avec Paulette Van Ecke (Croix-Rouge) ; une journée de découverte pour une naissance à visage humain (ateliers, exposés... un bel éventail des préparations à la naissance, avec l'ASBL Alternatives); des matinées de formation « Raconteur Citoyen », avec le Réseau Génération Solidaire ; un stage de carnaval, dans la bonne humeur : danses traditionnelles pour les parents et leurs enfants avec Myriam Eliat des Jeunesses Musicales...



L'échevine de la Santé et de la Petite Enfance Claude-Marie Vandergucht ainsi que la coordinatrice de la Maison, Marie-Luce Camerman, vous invitent aux prochaines activités:

- Stage « Entrez dans la danse », pour parents et enfants (3 à 8 ans), par les Jeunesses Musicales. Pendant les vacances de Pâques, trois matinées de 9 h 30 à 11 h 30. PAF : 15 €/famille pour les 3 jours. Inscription : 010 / 45 09 76.
- « Les premiers soins aux bébés et aux enfants », sensibilisation par

Paulette Van Ecke, le mardi 29 avril. PAF : 2 €. Renseignements et inscription : 010 / 45 35 54.

- « Sensibilisation à une autre approche de santé et de bien-être ». Ateliers pratiques d'approfondissement pour les professionnels de la petite enfance, deux demi-journées (dates à préciser) par A. Bellin, thérapeute et praticienne de la Santé. Renseignements et inscriptions : 010 / 45 09 76.

- Grand « goûter-animation » pour le 1^{er} anniversaire de la Maison. Le samedi 24 mai, à 15 h.

Les stages d'été aussi s'organisent : stages d'une semaine, en juillet, de 9 à 16 h, pour les enfants de 3 à 12 ans. Musique, psychomotricité, contes, nature, activités créatives... Renseignements et inscriptions : 010 / 42 05 82 ou 010 / 45 09 76.

Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé, 10, rue de la Sapinière, à Blocry (ancienne Gendarmerie).

Changements

Nous arrivons à Pâques et j'ai pourtant une furieuse envie de vous parler de Noël ! Ma tête reste illuminée de guirlandes des rues, de commerces en fêtes...

Vous avez tous connaissance du réchauffement climatique dû à notre excès de consommation d'énergie. Or les guirlandes de rues consomment beaucoup d'énergie. Alors j'imaginai que, par solidarité avec les générations futures, les guirlandes de rues s'éteignaient passées à une certaine heure... Oui mais si nous éteignons nos lampions, les commerçants hurleront avec raison

car les clients se déplaceront vers d'autres villes aux rues plus enchantées. Nous voici pris dans un dilemme avec deux points de vue valables...

Question : comment fait-on pour changer le monde ? Je relève une réflexion, celle de Muhammad Yunus, récent Docteur Honoris Causa de l'UCL : « Le monde est tel qu'il est parce que nos esprits travaillent d'une manière particulière. Si nos esprits travaillaient de manière différente, nous pourrions créer un autre monde ». Qui d'entre nous est prêt à avoir un regard différent sur sa

vie ? Qui est prêt à effectuer des petits changements concrets qui rendront notre développement plus durable ?

Vous ? Vous n'attendiez qu'un signe pour commencer ? Je propose que nous fassions une grande association de changeur de soi pour changer le monde car à plusieurs, c'est souvent plus facile. Nous pourrions alors participer au plan de développement durable de la Ville.

Hadelin de Beer
Rue de la Baraque, 128b
1348 Louvain-la-Neuve

Ets Hermand sprl



Bientôt chez nous...



La NEW BEETLE CABRIOLET !

**Votre concessionnaire à Ottignies
depuis près de 50 ans**

mécanique - carrosserie - vente - location long terme - auto crédit - financement...

station service - snack & shop ESSO

Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare)
Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52
E-mail : info@hermand.vw-audi.be - Web : www.vw-audi.be/hermand
ou www.olcm-commerces.com rubrique garage

Budget 2003 et augmentation des impôts communaux : ce que ne dit pas le Collège des bourgmestre et échevins

- E**n 2001 et 2002 : 11 employés supplémentaires ont été engagés dans les services d'administration générale (secrétariat des échevins, conseiller particulier pour le bourgmestre, Tourisme...), dont coût de plus de 20 millions de francs par an.
- Les réalisations du patrimoine programmées, comme la vente du site de la Mégisserie à Mousty après le déménagement du service des Travaux dans ses nouveaux locaux construits à l'avenue de Veszprém, ont été abandonnés au bénéfice d'un bail emphytéotique en faveur de TV COM pour un montant symbolique. Dont coût: 40 millions de francs de recette en moins qu'il faudra emprunter pour d'autres investissements,
 - Les services d'aide familiale et ménagère du CPAS commencent l'année avec un déficit budgété de 8 millions de francs pour l'année,
 - Les maisons d'enfants gérées par le CPAS annoncent un déficit budgété de 6 millions de francs, soit 600 euros/mois/enfant ! Pour rappel, les mêmes lieux d'accueil privés fonctionnent avec une subvention dérisoire.
 - Les subsides aux associations sportives, culturelles et sociales diminuent, mais on réserve un nouveau crédit du même montant pour un hypothétique Festival du film,
 - Des millions sont réservés pour des litiges et frais de procédure justifiés par des décisions hasardeuses ou des procès de principe,

- Le nombre de policiers sur le terrain a diminué depuis 2000, alors que durant la législature précédente, les effectifs de police avaient augmenté de plus de 80%!

NON, mesdames et messieurs de l'@lliance citoyenne, l'augmentation annoncée de la fiscalité communale n'était pas inéluctable. Vous seuls portez la responsabilité de vos décisions d'engagement de confort et de la gestion chaotique de ces deux dernières années.

En octobre 2000, pendant la campagne électorale communale, les trois listes de l'@lliance citoyenne rasant gratis, et les Ecolos annoncent vouloir « gérer la ville autrement ».

On a compris aujourd'hui ce que cela signifiait...

En janvier 2001, le nouveau bourgmestre déclare « envisager une adaptation de la fiscalité sans alourdissement global voire, si possible, en la réduisant, afin qu'elle contribue également à la poursuite d'objectifs d'émancipation, de solidarité et développement durable ».

Pour mémoire, le développement durable n'est pas qu'un simple concept idéologique de bon ton dans les discours politiques du moment. C'est aussi et surtout un triangle complémentaire entre environnement, social et économie. Il ne faut pas oublier cette 3^e composante sans laquelle les deux premières n'existeraient pas!

En février 2003, nous voyons une augmentation spectaculaire de 200 centimes additionnels au précompte immobilier rapportant environ 630.000 € (25 millions de francs). A peine deux ans pour renier ses engagements et annuler du même coup une partie de l'impact de la réforme fiscale.

Le temps de remplir à nouveau les caisses et, dès 2004, le Collège des bourgmestre et échevins disposera d'une nouvelle cassette supplémentaire à dépenser. Tout ira donc bien pour les deux dernières années de législature, mais il ne faudra pas oublier que ce sera surtout sur le compte des familles qui auront décidé de consentir un effort tout particulier pour devenir propriétaires.

Si c'est cela « gérer la ville autrement », je suis très fier de l'avoir gérée avant 2001, suivant des méthodes bien traditionnelles où on ne dépensait pas plus qu'on ne percevait et en respectant mes promesses.

Le même précompte immobilier n'a-t-il pas diminué de 300 centimes additionnels sous la législature précédente ?

Bien à vous,

Au nom du groupe MR-IC, Jacques Otlet et Max Roch, Josette Gougard, Benoît Jacob, Cédric du Monceau, Elisabeth Ferrière, Patrick Piret-Gérard, Michel Woitrin, Yves Van Steenberghe, Bernard Laduron, Luc Mayné, Jean Lewalle, Nelly Roobrouck, Pierre Dessy

Du budget du CPAS et de sa gestion

Le vote au conseil communal du budget du CPAS nous a permis d'émettre des remarques alarmantes sur la gestion du centre et notamment les graves perturbations des services essentiels au profit de nouveaux tels que « forum social, information », et la « transversalité ».

Le président y a répondu en portant le débat sur l'aide sociale qui a augmenté de façon substantielle et en arguant que les octrois d'aides se faisaient à l'unanimité.

Nous n'avons jamais voulu mettre en cause l'aide apportée à la population en difficulté, en faisant remarquer toutefois que si une

modélisation de celle-ci est souhaitable, il n'en reste pas moins que l'aide est toujours individuelle et qu'elle est appréciée suivant le rapport d'enquête des travailleurs sociaux.

Pour en revenir à la gestion du centre, nous émettions de nettes réserves qui n'ont pas été entendues.

Il y a six mois, à notre demande d'une réunion qui traiterait du personnel, le président nous a répondu qu'il n'y avait aucun problème!

Que constatons-nous aujourd'hui : le

personnel, lassé de requêtes sans réponses, de mutations arbitraires et de mépris du travail assuré avec professionnalisme, a, en front commun syndical, déposé un préavis de grève et que celle-ci aura déjà eu lieu au moment où vous lirez ce mot.

Quel gâchis ! Au nom de quoi... d'une nouvelle politique citoyenne et égalitaire ?

Les conseillers MR-IC au CPAS : Josette Gougard, Yves Van Steenberghe, Gina Delvaux, Christiane Marchal, Anne Chaidron.

Mises au point du Collège des bourgmestres et échevins

Sous prétexte de vouloir vous informer, l'opposition fait flèche de tout bois et joue systématiquement de désinformation. Le Collège a donc décidé de ne plus laisser passer et de répondre immédiatement aux propos insidieux ou mensongers.

« En 2001 et 2002, 11 employés supplémentaires ont été engagés dans les services, dont coût, plus de 20 millions de francs belges », prétend l'opposition, qui parle plus loin « d'engagements de confort ». Réponse : sur environ 200 équivalents plein temps (hors enseignement et police), la Ville a engagé 10 personnes sur cette période, 2 sont intégralement rémunérées par le Fédéral, mais 4 départs n'ont pas été remplacés. Les principaux efforts ont été consentis pour les bâtiments, le logement et le tourisme. En résultat net, on est loin des chiffres avancés par l'opposition, et dans tous les cas, les 20 millions de francs sont totalement farfelus.

Parmi ces dépenses supplémentaires, un « conseiller particulier pour le bourgmestre », nous dit l'opposition. Réponse : tous les bourgmestres de notre Ville ont toujours eu un secrétariat particulier à leur disposition,

et c'est le cas des bourgmestres de Villes équivalentes à la nôtre. Ce qui nous différencie peut-être des autres, c'est que nous avons voulu jouer la transparence et présenter cette décision en Conseil communal. Depuis lors, l'opposition a choisi d'en faire ses choux gras.

Concernant le site de la mégisserie, l'opposition prétend que « les réalisations du patrimoine programmées après le déménagement du service des Travaux (...) ont été abandonnées au bénéfice (...) de TV Com pour un montant symbolique ». Réponse : Quel aveuglement ! Certains, qui nous critiquent aujourd'hui, avaient laissé pourrir le dossier TV Com. Nous lui avons trouvé une solution : TV Com reste à Ottignies et, grâce à sa nouvelle localisation, va donner une nouvelle vie au site de la mégisserie. Par ailleurs, notre plan triennal prévoit du logement à cet endroit, et nous avons reçu une première réponse positive de la Région pour subsidiation. Enfin, ce site est un des deux seuls sites belges à avoir été retenus dans le cadre d'un programme international de concours d'architectes dénommé Europan. Voilà un dossier rondement mené. Qui dit mieux ?

« Des millions sont réservés pour des litiges et frais de procédures justifiées par des décisions hasardeuses », écrit l'opposition. Réponse : le Collège a décidé de conclure une série de dossiers litigieux vieux de très nombreuses années qui avaient tendance à pourrir. Nous assumons nos responsabilités.

« Le nombre de policiers sur le terrain a diminué depuis 2000 », vous dit l'opposition, et cela est exact, mais pas parce que nous l'aurions décidé, comme on essaye de le laisser entendre. Non, notre volonté est claire : la part du budget de la Ville pour la police a augmenté de plus de 25% entre 2000 et 2003. Sont ici en cause les nouvelles dispositions relatives à la mobilité professionnelle offertes à la police locale. De nombreux inspecteurs habitant très loin de notre Ville ont voulu bénéficier de cette possibilité nouvelle. Ce phénomène n'est bien sûr que passager, et n'est donc qu'un résultat de la réforme des polices. Notre volonté, traduite lourdement dans le budget de la Ville, est bien sûr de dépasser rapidement les chiffres de 2000.

De ses arguments, l'opposition conclut à une gestion chaotique. Mais que reste-t-il de ses arguments ?

De grâce, relevons le niveau

Le mois passé, dans cette même rubrique, le porte-parole du groupe IC-MR déversait son fiel sur la majorité sur le ton « tous des imbéciles qui croient avoir la science infuse, des incapables qui pompent l'argent des citoyens ». La technique utilisée est simple : l'amalgame. On mélange tout en se disant qu'il en restera bien toujours quelque chose.

Citons en vrac. Le représentant de l'opposition nous reproche la mauvaise gestion des bornes érectiles de la gare alors qu'elles ont été installées par la Société Régionale Wallonne des Transports (SRWT) et les TEC. Il nous reproche l'aménagement de l'avenue des Combattants alors qu'elle relève du Ministère des Transports et qu'il s'agit là d'un aménagement à court terme visant à réduire la vitesse dans cette artère. L'honnêteté intellectuelle aurait sans doute été de signaler que la rue Hergé avait fait l'objet d'une interpellation en Conseil Communal et que le bourgmestre y avait reconnu là une erreur technique et présenté ses excuses (l'humilité est aussi une vertu en politique).

A quoi bon répondre point par point à ce ton et ces amalgames qui paraissent tellement éloignés de l'idée que l'on doit se faire du débat politique.

Mais que tente de prouver le représentant de l'opposition au travers de cette litanie ? Tous ces « malheurs » ottinois sont présentés comme des contre-exemples de développement durable. Voilà donc, semble-t-il, la cause de l'aigreur de l'opposition : le succès considérable du processus lancé par la Ville en faveur du développement durable. À ce jour environ 120 entreprises, institutions, associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont signé une charte par laquelle elles s'engagent à réfléchir et à agir avec la Ville pour le développement durable. L'opposition veut faire croire qu'en réfléchissant ensemble à l'avenir, on oublierait les problèmes concrets et la gestion de la Ville. Cela est une accusation gratuite, démentie par les faits. Le bon gestionnaire n'est pas celui qui pédale en regardant le guidon.

Est-ce que cette démarche empêchera les dépôts sauvages ou les éclairages

défectueux? Malheureusement non, bien sûr. C'est pourquoi, dans le numéro de décembre du Bulletin communal, nous vous avons invités à participer à ce grand défi de garder le domaine public de la Ville en bon état, ce qui montre combien nous avons le souci de rendre notre Ville plus propre.

Dans un numéro précédent du Bulletin communal, l'opposition accusait, contre toute évidence, la majorité de l'empêcher de s'exprimer dans ce Bulletin. L'opposition a toujours pu s'y exprimer et elle pourra toujours le faire. On constate qu'elle a choisi de tirer au bazooka sans discernement, sans nuance, et de se complaire dans l'amalgame quitte à maquiller la réalité.

Ottignies-Louvain-la-Neuve mérite beaucoup mieux que cela. De grâce, relevons le niveau.

Jacques Duponcheel
Conseiller communal de l'Alliance
citoyenne
Cours d'Orval, 3
1348 Louvain-la-Neuve

LE COEUR DE VILLE VOUS ACCUEILLE...

90 % de
clientes
recom-
mandées

**CAMILLE
ALBANE**
PARIS
Groupe Dessange
COIFFURE - BEAUTE - MAKE-UP

**La différence : chez nous
chaque femme est unique**

Espace Coeur de Ville, 19.
Du mardi au samedi de 9 h à 18 h
(19 h le vendredi).
Les rendez-vous sont prioritaires.
Tél. 010 400 466.
www.camillealbane.com



Des bijoux à tous
prix pour tous,
de 7 à 77 ans.

**LOOK
4
U**
LOOK FOR YOU

Foulards, sacs à
main, déco.
Grand choix de
piercings.

Coeur de Ville -
1340 Ottignies -
010 40 14 80
Ouvert du mardi
au samedi de 10
à 18 h.30



Le coeur de soie
Lingerie, corseterie et balnéaire

Espace Coeur
de Ville, 24
1340 Ottignies
Tél. 010 / 41.44.71



Cafés & Thés sélection

- cafés
- thés
- infusions
- accessoires
- biscuits
- fruits secs
- produits de la ruche
- confiserie...

**Egalement
dégustation**

Espace Coeur de Ville, 16 - 1340 Ottignies
Du mardi au samedi de 10 à 18 h. Tél.: 010 400 630



Esprit
C.K.S.
Alphabet
Claire
Kid
Gymp
M^c
Gregor
Week-
end à la
mer
Petit Boy

Tom & Lola
Vêtements
de 0 à 16 ans

Espace du
Coeur de Ville, 14
Ottignies
010/42 01 61




C.K.S.
more than jeans

Nachrinique
Vêtements
Dames et Hommes

Espace Coeur de Ville, 22
1340 Ottignies
010 / 40 25 09

**Nouveau !
ESPRIT Collection**



OPTICIEN - OPTOMÉTRISTE

Clair de Vue

Examen de la vue
Adaptation de lentilles de contact
Grand choix de montures
optiques et solaires

Coeur de Ville, 21 - 1340 Ottignies
010 43 96 97

